

CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N°5189 VENDREDI 8 MAI 2026

CONSEIL DES MINISTRES INAUGURAL

Le nouveau gouvernement au complet

Le tout premier Conseil des ministres de la nouvelle équipe gouvernementale mise en place le 24 avril s'est tenu le 6 mai, à Brazzaville. À l'ordre du jour figuraient des affaires pour le compte du ministère des Finances, du Budget et du Portefeuille public et une communication au titre du ministère de l'Économie, du Plan, de la Statistique et de la Prospective. La communication a porté sur l'organisation des assemblées annuelles de la Banque africaine de développement, du 25 au 29 mai 2026, dans la capitale congolaise.

Pages 8-9



MÉDIAS

Entre éthique et responsabilité



Thierry Lezin Mougalla, ministre en charge de la communication et des médias/Adiac

L'humanité a célébré, le 3 mai, la Journée mondiale de la liberté de la presse. Au Congo, le gouvernement a publié un message dans lequel il encourage une pratique journalistique responsable en appelant les journalistes à plus d'éthique.

« Le gouvernement, de concert avec le Conseil supérieur de la liberté de communication et les acteurs et professionnels du secteur; mettra en œuvre les réformes nécessaires pour adapter notre cadre juridique et institutionnel aux évolutions du paysage médiatique », a promis le ministre de la Communication et des Médias, Thierry Lézin Mougalla.

Page 3

ÉDITORIAL

Renaissance du rail

Page 2

ACTION HUMANITAIRE

S'assurer de la réactivité de l'État face aux catastrophes

La nouvelle ministre des Affaires sociales et de l'Action humanitaire, Lydie Pongault, s'est fait une idée des entrepôts d'aide d'urgence lors d'une descente visant à évaluer la capacité de stockage et la réactivité de l'État face aux catastrophes.

Les pouvoirs publics misent sur un maillage territorial des points de stockage afin d'éviter la centralisation à Brazzaville pour ne pas ralentir l'accès des produits aux sinistrés.

Page 6



La ministre Lydie Pongault pendant la visite/Adiac

FORMATION QUALIFIANTE

Une offre au profit des jeunes vulnérables



Une vue de l'assistance/Adiac

Le Projet de protection sociale d'inclusion productive des jeunes a lancé, le 5 mai à Brazzaville, la campagne de collecte des candidatures des jeunes issus des ménages pauvres et vulnérables désireux de se former dans l'entrepreneuriat et divers métiers.

Page 5

ÉDITORIAL

Renaissance du rail

Le réseau ferroviaire est d'une importance cruciale pour l'économie et le développement durable, car il permet de transporter de grandes quantités de marchandises et de voyageurs, tout en réduisant la congestion routière.

Transport de masse sur de longues distances, le Chemin de fer Congo-Océan (CFCO) est aussi crucial pour le tissu économique. Il était, d'ailleurs, considéré comme l'épine dorsale de l'économie congolaise. Bien qu'il soit aujourd'hui confronté aux problèmes d'ordre financier, infrastructurel et de vieillissement du personnel qui entravent son fonctionnement normal et limitent sa capacité à assurer un transport efficace et fiable, sa position reste irremplaçable.

Les travaux de réhabilitation et de modernisation du CFCO par le consortium chinois, Hunan Construction Investment Group, admettons-le, peuvent être considérés comme une renaissance du rail entre Pointe-Noire et Brazzaville qui a longtemps facilité le transport des passagers, mais aussi des biens et services. De même, cette rénovation augure de bonnes perspectives, tant pour la population riveraine que pour les entreprises désireuses d'exploiter les richesses du sous-sol du pays.

Le secteur ferroviaire étant en constante évolution, intégrant des innovations technologiques qui améliorent l'efficacité, la sécurité et la durabilité des infrastructures, construire de nouvelles lignes en phase avec les nouvelles technologies en la matière devenait plus qu'impérieux pour espérer se connecter à la sous-région par le rail.

Autant dire que relancer le projet longtemps caressé de construire une nouvelle ligne de chemin de fer reliant la côte atlantique à l'hémisphère Nord en passant par l'Est et l'Ouest doit s'intégrer dans cette vision de modernisation du CFCO.

Les Dépêches de Brazzaville

CONDITIONS DE TRAVAIL DANS L'ADMINISTRATION

Le Premier ministre touche la réalité du doigt

Deux semaines après sa reconduction à la tête du gouvernement, le Premier ministre, Anatole Collinet Makosso, a entamé le 4 mai une série de descentes au sein des ministères afin de s'enquérir des conditions dans lesquelles les commis de l'Etat travaillent et évaluer les besoins en termes de réhabilitation.



Anatole Collinet Makosso visitant le bureau d'un membre du gouvernement/Adiac

Accompagné de quelques membres de son gouvernement, le Premier ministre a démarré sa visite de terrain au ministère de la Justice, des Droits humains et de la Promotion des peuples autochtones. L'immeuble abrite aussi les services du ministère de la Fonction publique, du Travail et de la Sociale.

Ici, Anatole Collinet Makosso a fait le tour des services et bureaux pour voir de visu comment les agents de l'Etat accomplissent leurs tâches professionnelles.

Partout où il est passé, le constat a été peu reluisant. De l'extérieur, l'immeuble paraît en bon état, mais dedans, sa dégradation s'accroît de plus en plus. Hormis les bureaux des ministres et leurs proches collaborateurs, les services sont dépourvus de tout. On note des meubles cassés, des accessoires et des carreaux

détruits, des bureaux et couloirs non éclairés et des sanitaires dans un piteux état.

Dans les services, le manque des bureaux se pose avec acuité. Faute d'espace, les fonctionnaires sont obligés de s'entasser dans des petits bureaux, dépourvus de l'essentiel d'une administration publique, capable de produire un meilleur rendement.

Ensuite, le Premier ministre et sa suite se sont rendus aux ministères des Mines ; des Hydrocarbures ; de l'Energie et l'Hydraulique et à celui du Plan. Là-bas aussi, le décor a été le même. On y a noté également la vétusté des infrastructures et le manque criant de bonnes conditions de travail.

Au-delà de s'enquérir des conditions de travail des agents de l'Etat, le Premier

ministre, chef du gouvernement, s'y est rendu pour faire l'état des lieux des besoins afin de planifier une série de réhabilitation de ces édifices. Cette rénovation des structures permettra aussi au gouvernement de loger un grand nombre de ministres qui jusque-là manquent de siège pour travailler.

L'objectif est d'offrir aux commis de l'Etat des conditions de travail nécessaires et adéquates, leur permettant de bien accomplir « L'accélération de la marche vers le développement », projet de société du chef de l'Etat, Denis Sassou N'Guesso, conçu pour ce nouveau mandat.

La descente sur le terrain du Premier ministre se poursuivra très prochainement dans d'autres administrations publiques.

Firmin Oyé

Les Dépêches de Brazzaville, Le Courrier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Conseillère de direction : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Direction des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédaction en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Christian Brice Elion, Rominique Nerplat Makaya
Grand reporter : Nestor N'Gampoula
Service Société : Guillaume Ondzé (chef de service), Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Roger Ngombé
Service Économie : Firmin Oyé (chef de service), Lopelle Mbooussa Gassia, Gloria Imelda Lossilé
Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Fiacre Kombo, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou Durlly Emilia Gankama (cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Chef d'agence : Victor Dosseh
Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat - Immeuble Les Palmiers.
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Direction de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Rédaction : Laurent Essolomwa, Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo
Comptabilité, administration, ventes : Lukombo, Blandine Kapinga, Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/
Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

SECRETARIAT DE REDACTION

Secrétariat général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo
Chef de service : Clotilde Ibara
Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

PAO - MAQUETTE

Chef de service PAO : Eudes Banzouzi
Chef de service : Cyriaque Brice Zoba
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Toussaint Edgard Ibara, Jeff Tamaff

INTERNATIONAL

Direction : Bénédicte de Capèle

Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma,
Bureau de Bruxelles : Dani Ndongidi, Adrienne Londole

ADMINISTRATION - FINANCES

Direction : Kiobi Abira
Assistant à la direction : Bermely Ngayouli, Emeline Loubayi
Chef de service RHC : Vesna Mangondza, Martial Mombongo, Armelle Mounzeo
Chef de service Audit : Arcade Bikondi, ,
Chef de service Comptabilité : Wilfrid Meyal
Itoua Ossinga, Mbossa Viny

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordination, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Hortensia Olabouré, Marina Zodialho, Sylvie Addhas, Mibelle Okollo
Chef de service diffusion : Guylin Ngossima
Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani, Bob Sorel Moubelé Ngono

COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL

Direction : Guillaume Pigasse
Secrétariat : Presly Raëlle Mouanga Kibhat

LOGISTIQUE ET SECURITE

Direction : Gérard Ebami Sala
Adjoint à la direction : Elvy Bombete
Coordonnateur :
Rachyd Badila (Chef), Jules César Olebi, Siméon Ntsayoulo, Jean Bruno Ndokagna

INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS

Direction : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate Mbengué Okandze (chef de service), Myck Mienet Mehdi, Narcisse Ofoulou Tsamaka, Darel Ongara.

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Responsable : Émilie Moundako Éyala
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville

MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Responsable : Maurin Jonathan Mobassi
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi, Brice Bakouma

CENTRE DE REFLEXION SUR

L'INTEGRATION REGIONALE

Direction : Emmanuel Mbengué

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo . Tél.: (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr

Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

*Journal imprimé dans les presses de l'Imprimerie Nouvelle du Congo, 4 rue des Galois, ZI Mpila, Brazzaville, République du Congo. Tél. +242 05 200 6565,
eMail : contact@inc-sa.com,
site Internet www.inc-sa.com

MÉDIAS

Le gouvernement appelle les journalistes à plus d'éthique

L'humanité a célébré, le 3 mai, la Journée mondiale de la liberté de la presse. Au Congo, le gouvernement, via le ministère de la Communication et des Médias, a publié un message dans lequel il encourage une pratique journalistique responsable et éthique.

L'édition 2026 de la Journée mondiale de la liberté de la presse a été célébrée sur le thème « Façonner un avenir en paix, promouvoir la liberté de la presse pour les droits humains, le développement et la sécurité ». Dans son message, le gouvernement, conscient du rôle cardinal que la presse joue dans le jeu démocratique et le respect des droits humains, estime que le droit des citoyens à l'information doit être inaliénable.

La liberté de la presse, selon lui, renforce la transparence et la redevabilité publiques, contribue à la consolidation de l'État de droit et assure la protection des libertés fondamentales.

« Sans presse libre et responsable, il ne peut y avoir ni paix durable ni démocratie vivante, ni développement inclusif. À l'heure où le monde est traversé par des crises ou enjeux multiples, conflits, dé-



Thierry Lézin Mougalla, ministre en charge de la communication et des médias/Adiac

sinformation, mutations technologiques telles que l'intelligence artificielle, la liberté de la presse apparaît comme un pilier essentiel de nos sociétés.

« Sans presse libre et responsable, il ne peut y avoir ni paix durable ni démocratie vivante, ni développement inclusif. À l'heure où le monde est traversé par des crises ou enjeux multiples, conflits, désinformation, mutations technologiques telles que l'intelligence artificielle, la liberté de la presse apparaît comme un pilier essentiel de nos sociétés. Selon l'Unesco, la liberté d'expression constitue un levier fondamental pour bâtir des sociétés de l'information justes, résilientes et pacifiques »

Selon l'Unesco, la liberté d'expression constitue un levier fondamental pour bâtir des sociétés de l'information justes, résilientes et pacifiques », a souligné le ministre de la Communication et des Médias, Thierry Lézin Mougalla.

Cependant, a-t-il renchéri, ces préalables peuvent être remis en cause par des défis actuels tels que la désinformation, la manipulation de l'information.

Evoquant la profession au Congo accablée par une précarité sans précédent, il a tout de même rassuré les professionnels des médias

que le gouvernement réaffirme l'attachement du pays aux principes de liberté de la presse.

Le ministre a réitéré, par conséquent, la volonté des pouvoirs publics de promouvoir un environnement médiatique pluraliste, responsable et de garantir la sécurité des journalistes.

« Le gouvernement, de concert avec le Conseil supérieur de la liberté de communication et les acteurs et professionnels du secteur, mettra en œuvre les réformes nécessaires pour adapter notre cadre juridique et institutionnel aux évolutions du paysage médiatique », a promis le ministre de la Communication et des Médias.

En conclusion, Thierry Lézin Mougalla a rendu un ultime hommage aux journalistes et professionnels des médias ayant payé le prix fort dans l'exercice de leur profession à travers le monde.

Firmin Oyé

DÉFENSE

Raymond Zéphirin Mboulou s'engage à poursuivre les efforts entrepris

Nommé ministre de la Défense nationale, Raymond Zéphirin Mboulou s'est engagé à poursuivre les efforts entrepris par Charles Richard Mondjo, dans le cadre de la continuité de l'Etat avec un esprit d'ouverture, de concertation et de détermination. L'ensemble des Forces armées et les autres services seront associés dans le respect des institutions et des valeurs de la République.

Le nouveau ministre de la Défense nationale a pris ses engagements à l'issue de la cérémonie de passation de service avec le sortant, Charles Richard Mondjo. « Aujourd'hui, nous sommes dans une situation singulière, où l'amitié rencontre l'exigence du devoir et je vais dire ici, combien je mesure le sentiment qui est le mien en cet instant. Cependant, au-delà de tout, le devoir nous appelle et je reconnais la qualité du travail que tu as accompli à la tête de ce département stratégique. Tu as servi la nation avec engagement, rigueur et loyauté. Tu as porté haut les valeurs de nos forces de défense et contribué à renforcer leur professionnalisme et leur efficacité. Je tiens, au nom de ce que nous avons en partage, à t'exprimer ma gratitude ainsi que mon respect. En prenant cette charge, je suis pleinement conscient de la responsabilité qui m'incombe », a fait savoir Raymond Zéphirin Mboulou. Il a précisé que la défense nationale n'est pas un ministère comme



La photo de famille au terme de la passation de service/Adiac

les autres, c'est le garant de l'intégrité territoriale et de la sécurité du peuple. Ce ministère exige, comme tous les militaires le savent, discipline, vigilance et sens élevé de l'intérêt supérieur de la nation.

Pour sa part, rendant infiniment un hommage appuyé au président de la République, Denis Sassou N'Guesso, chef suprême

des armées à qui il doit une si longue et belle carrière au service de la défense et de la nation, Charles Richard Mondjo a indiqué que la confiance constante et totale du chef de l'Etat placée en lui a été une source d'inspiration et un guide dans l'exercice de ses fonctions (...).

A son successeur, il a déclaré: « Je voudrais vous adresser

mes chaleureuses félicitations, pour votre nomination à la tête du ministère de la Défense nationale. Votre riche parcours, notamment à la tête du ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation et dans la haute administration de l'Etat, nous a déjà permis de travailler ensemble sur de nombreux dossiers d'intérêt commun ». Il est

convaincu que cette expérience constituera un atout majeur pour la conduite de ses nouvelles responsabilités.

L'ancien ministre de la Défense a assuré que son remplaçant trouvera une maison bien structurée, animée par des hommes et femmes aux compétences variées, tant au sein des Forces armées congolaises que dans l'administration centrale. « Tous ces cadres seront pour vous, je n'en doute pas, un appui essentiel pour assurer avec succès la mise en œuvre des hautes orientations et des missions qui vous seront prescrites par le président de la République », a-t-il conclu.

Avant la cérémonie de signature du procès-verbal et l'échange des parapheurs entre les deux ministres, le ministre de la Défense nationale sortant a présenté au ministre entrant la mise en œuvre des grandes actions relevant de ce ministère ainsi que la situation du matériel et du personnel du cabinet. Le ministre entrant a accepté de prendre ses fonctions sans réserve.

Guillaume Ondze



AVIS A MANIFESTATION D'INTERÊTS N°006/MEPPSA/TRESOR-UGP/26 Recrutement de quatre (04) chauffeurs pour le Programme TRESOR



1. Contexte et justification

La République du Congo a obtenu de la Banque mondiale, un financement de 94, 625 millions USD pour le Programme de Transformation du Système Educatif pour des Meilleurs résultats (TRESOR en anglais) et a l'intention d'utiliser une partie de ce crédit pour financer les services de Recrutement de quatre (04) chauffeurs pour le Programme TRESOR.

2. Description des tâches

Sous l'autorité du Coordonnateur et la supervision du Responsable administratif financier et comptable, les chauffeurs effectueront les tâches suivantes :

- Conduire les véhicules du projet qui leur seront affectés pour les activités du projet nécessitant un déplacement ;
- Se tenir à la disposition du personnel du projet pour les déplacements occasionnés par le service ;
- Tenir à jour les documents de suivi du véhicule mis à sa disposition ;
- Procéder à l'approvisionnement des véhicules en carburant conformément aux instructions données ;
- Entretenir régulièrement les véhicules placés sous leur responsabilité ;
- Anticiper toutes difficultés techniques et les signaler rapidement en cas de surveillance ;
- S'assurer que les véhicules disposent de pièces prévues par la réglementation ;
- Réaliser les tâches appropriées en cas d'accident ;
- Assurer la surveillance des réparations des

véhicules ;

- Accomplir toutes tâches qui peuvent leur être confiées en rapport avec leur fonction.

3. Profil du candidat

Le chauffeur devra avoir le profil suivant :

- Avoir un permis de conduire minimum catégories A, B et C.
- Justifier d'un minimum de cinq (05) ans d'expérience générale en qualité de chauffeur dans un environnement professionnel, dans l'utilisation de véhicules de type berline et 4x4 ;
- Justifier d'une expérience de missions effectuées à l'intérieur de la République du Congo dans le cadre professionnel des entreprises publiques ou privées ;
- Avoir des connaissances minimales en mécanique / électricité automobile afin d'être apte à effectuer des réparations mineures sur les véhicules le cas échéant ;
- Avoir une connaissance géographique de la République du Congo ;
- Avoir une bonne connaissance des règles de conduite et de sécurité routière ;
- Avoir la maîtrise de la langue française (parlé et écrit).

NB :

- Sauf dans le cadre des exceptions prévues par la loi, les candidats ayant déjà été admis à faire valoir leurs droits à la retraite au moment de postuler ne seront pas retenus. Ceci vaudra aussi pour les candidats atteignant l'âge de la retraite, soit au moment du recrutement, soit avant la fin de la première année du contrat
- Seules les expériences prouvées par les

attestations ou certificats de travail de l'employeur seront prises en compte. Les candidats sont encouragés à produire le maximum de preuve pour étayer leur candidature.

4. Durée et lieu de la mission

Les Chauffeurs seront recrutés pour une durée d'un an renouvelable avec une période d'essai de six (6) mois. La prorogation de leur contrat ne pourrait intervenir que si leurs performances sont jugées satisfaisantes après chaque évaluation annuelle faite par le Coordonnateur du Projet. Le poste est basé à Brazzaville avec des déplacements fréquents dans les zones d'interventions du Projet à l'intérieur du pays.

5. Méthode de sélection

La sélection du candidat se fera en accord avec les procédures définies dans le Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissements (FPI) de la Banque Mondiale (version de février 2025). Elle se déroulera en deux (2) phases : (i) une phase de présélection des candidats par l'établissement d'une liste restreinte des candidats les plus qualifiés pour la mission au regard de l'analyse des dossiers reçus ; (ii) une phase de sélection pratique des candidats présélectionnés sur la liste restreinte pour déterminer le candidat à retenir pour le poste.

NB : Seul(e)s le candidat(e)s présélectionné(e)s seront contacté(e)s pour la deuxième phase.

Les candidats intéressés peuvent obtenir les termes de références de la mission tous les jours ouvrables de 9 heures à 16 heures, à l'adresse ci-dessous :

Unité de Gestion du Programme TRESOR, rue Isaac LOCKO, derrière l'Ambassade des USA, Brazzaville, Téléphone : (+242) 06 821 83 83 / 06 951 36 62 ; Adresse électronique : ugptresorcpm@gmail.com

Les dossiers de manifestation d'intérêt écrits en langue française et portant clairement la mention « Recrutement de quatre (04) chauffeurs pour le Programme TRESOR », peuvent être transmis par voie électronique ou être déposés sous plis fermés en quatre exemplaires à l'adresse ci-dessus au plus tard le 19 mai 2026 à 16h00 (heure locale). Le dossier de candidature devra contenir les documents suivants : (i) une lettre de motivation adressée au Coordonnateur du Projet TRESOR ; (ii) un curriculum vitae détaillé à jour ; (iii) un certificat de nationalité ; (iv) un casier judiciaire datant de moins de trois mois ; (v) une copie du permis de conduire ; (vi) une copie certifiée du diplôme minimum requis ; (vii) les copies des attestations de travail justifiant les qualifications

NB : Seules les expériences prouvées par les attestations ou certificats de travail de l'employeur seront prises en compte.

Fait à Brazzaville, le

Le Coordonnateur,

Arsène Harold BOUCKITA

AVIS DE DEMANDE DE COTATIONS N°002/MEPPSA/TRESOR-UGP/26 Acquisition d'un véhicule SUV 4*4 pour le Secrétariat permanent du Programme TRESOR

1. La République du Congo a obtenu de la Banque mondiale, un financement de 94, 625 millions USD pour le Programme de Transformation du Secteur de l'Education pour de Meilleurs Résultats (TRESOR en anglais) et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce prêt pour effectuer les paiements au titre du contrat relatif à l'acquisition d'un véhicule SUV 4*4 pour le Secrétariat permanent du Programme TRESOR.

2. La procédure de passation de marchés sera conduite selon la procédure de demande de cotations telle que prévue au point 5 de l'ANNEXE XII du « Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement » de la Banque mondiale de Juillet 2016 Révisions Novembre 2017, Août 2018, novembre 2020, septembre 2023 et février 2025 ».

3. Les soumissionnaires intéressés et éligibles peuvent obtenir toutes les informations auprès de l'Unité de Gestion du Programme TRESOR, du lundi au vendredi entre 8h00 et 16h00.

4. Aucune garantie de soumission n'est exigée. Les fournisseurs remplissant les conditions de qualification définies dans les données particulières du dossier de demande de cotation peuvent soumettre une offre. Ces conditions de qualification se résument comme suit : (i) être un concessionnaire dûment enregistré en République du Congo ; (ii) Expérience d'au moins un marché similaire réalisé en tant que Fournisseur au cours des trois dernières années ; (iii) Preuve de régularisation des obligations fiscales.

5. Le dossier de demande de cotations en français peut être obtenu gratuitement par les candidats intéressés en envoyant une demande à l'adresse électronique suivante : ugptresorcpm@gmail.com

6. Les offres resteront valables pendant soixante jours (60) jours à compter de la date limite de dépôt des offres. La livraison des fournitures se fera au siège de l'Unité de gestion du Programme TRESOR ; Le délai de livraison sera de trente (30) jours calendaires à compter de la signature de la lettre de marché.

7. Le Programme TRESOR se réserve le droit d'accepter, de rejeter toutes les offres ou d'annuler la procédure de demande de cotations à tout moment avant l'attribution du marché.

8. Les offres sous plis fermé portant la mention « Demande de cotation N°002/MEPPSA/TRESOR-UGP/CF/F/2026 relative à l'acquisition d'un véhicule SUV 4*4 pour le secrétariat permanent du Programme TRESOR », devront être déposées au Secrétariat de l'Unité de Gestion du Programme TRESOR sise à l'adresse indiquée ci-dessous au plus tard le 19 mai 2026 à 14 h00 en un (1) original et trois (03) copies, plus la version électronique. L'ouverture aura lieu le jour même dans les locaux de l'Unité de Gestion du Programme TRESOR à partir de 14h15 minutes en présence des soumissionnaires qui souhaiteront y assister.

La soumission des offres par voie électronique « ne sera pas » autorisée. Les offres remises en retard (hors délai) ne seront pas acceptées.

L'adresse dont il est question est la suivante : Unité de Gestion du Programme TRESOR sise rue Isaac LOCKO derrière l'ambassade des USA, Brazzaville, Téléphone : (+242) 06 903 06 94 / 06 951 36 62 ; Adresse électronique : ugptresorcpm@gmail.com

Fait à Brazzaville, le

Le Coordonnateur,
Arsène Harold BOUCKITA

FORMATION QUALIFIANTE

Le PSIPJ sensibilise aux candidatures des jeunes vulnérables

Le Projet de protection sociale d'inclusion productive des jeunes (PSIPJ) a lancé, le 5 mai à Brazzaville, la campagne de collecte des candidatures des jeunes issus des ménages pauvres et vulnérables désireux de se former dans l'entrepreneuriat et dans les métiers générateurs de revenus.

La campagne placée sur le thème « Jeune, viens apprendre gratuitement un métier ou à devenir entrepreneur et bénéficier d'un financement » a été marquée par la présence de plusieurs présidents d'associations, des représentants des Conseils consultatifs qui sont appelés à relayer l'information à ce sujet. Elle permettra aux jeunes âgés de 18 à 35 ans de développer des compétences professionnelles dans plusieurs secteurs d'activités, notamment l'agriculture, l'élevage, la pêche, l'artisanat, l'industrie, le bâtiment, le service et le numérique.

Le projet propose aux bénéficiaires de choisir entre deux filières distinctes, selon leurs aspirations. La première, axée sur l'entrepreneuriat, dure un mois, tandis que la seconde est un apprentissage de métier allant de six à neuf mois. A la fin des formations, des



Une vue de l'assistance / Adiac

plans d'affaires seront évalués et ceux jugés viables bénéficieront d'un financement pour leur mise en œuvre.

ficieront d'un financement pour leur mise en œuvre.

Aussi, pour garantir la gratuité du projet, au niveau financier

et logistique, le PSIPJ prévoit « le paiement des frais de transport, la distribution gratuite des téléphones, des équipements de protection individuelle et une police d'assurance risque », a indiqué le responsable de la communication du PSIPJ, Mermans Babounga. Le projet ambitieux, par ailleurs, d'atteindre 60% des filles sur les milliers de jeunes attendus. Pour rappel, le projet est placé sous la tutelle du ministère des Affaires sociales et de l'Action humanitaire en partenariat avec la Banque mondiale. La phase d'inscription à Brazzaville aura lieu du 11 au 20 mai avant de se poursuivre à Pointe-Noire, Dolisie et Ouessou. Les jeunes sont invités à se rapprocher des circonscriptions d'action sociale dans chaque arrondissement ou à contacter le numéro vert 1615 pour toute inscription.

Jean Pascal Mongo-Slyhm

Les jeunes sont invités à se rapprocher des circonscriptions d'action sociale dans chaque arrondissement ou à contacter le numéro vert 1615 pour toute inscription.



AVIS DE DEMANDE DE COTATIONS N°003/MEPPSA/TRESOR-UGP/26

Acquisition d'un groupe électrogène pour le Programme TRESOR



1. La République du Congo a obtenu de la Banque mondiale, un financement de 94,625 millions USD pour le Programme de Transformation du Secteur de l'Education pour de Meilleurs Résultats (TRESOR en anglais) et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce prêt pour effectuer les paiements au titre du contrat relatif à l'acquisition d'un groupe électrogène pour le Programme TRESOR.

2. La procédure de passation de marchés sera conduite selon la procédure de demande de cotations telle que prévue au point 5 de l'ANNEXE XII du « Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement » de la Banque mondiale de Juillet 2016 Révisions Novembre 2017, Août 2018, novembre 2020, septembre 2023 et février 2025 ».

3. Les soumissionnaires intéressés et éligibles peuvent obtenir toutes les informations auprès de l'Unité de Gestion du Programme TRESOR, du lundi au vendredi entre 8h00 et 16h00.

4. Aucune garantie de soumission n'est exigée. En outre, les soumissionnaires devront joindre à leurs offres, les pièces administratives suivantes en cours de validité : • Leur dossier fiscal à jour ; • Leur numéro d'Identification Unique (NIU) ; • Le Registre du commerce et de crédit mobilier (RCCM) ; • Un certificat de non-faillite.

5. Le dossier de demande de cotations en français peut être obtenu gratuitement par les candidats intéressés en envoyant une demande à l'adresse électronique suivante : ugptresorcpm@gmail.com

6. Les offres resteront valables pendant soixante jours (60) jours à compter de la date limite de dépôt des offres. La livraison des fournitures se fera au siège de l'Unité de gestion du Programme TRESOR ;

Le délai de livraison sera de trente (30) jours calendaires à compter de la signature de la lettre de marché.

7. Le Programme TRESOR se réserve le droit d'accepter, de rejeter toutes les offres ou d'annuler la procédure de demande de cotations à tout moment avant l'attribution du marché.

8. Les offres sous plis fermé portant la mention « Demande de cotation N°003/MEPPSA/TRESOR-UGP/CF/F/2026 relative à l'acquisition d'un groupe électrogène pour le Programme TRESOR », devront être déposées au Secrétariat de l'Unité de Gestion du Programme TRESOR sise à l'adresse indiquée ci-dessous au plus tard le 19 mai 2026 à 14 h00 en un (1) original et trois (03) copies, plus la version électronique.

L'ouverture des plis aura lieu le jour même dans les locaux de l'Unité de Gestion du Programme TRESOR à partir de 14h30 minutes en présence des soumissionnaires qui souhaiteront y assister.

La soumission des offres par voie électronique « ne sera pas » autorisée. Les offres remises en retard (hors délai) ne seront pas acceptées.

L'adresse dont il est question est la suivante : Unité de Gestion du Programme TRESOR sise rue Isaac LOCKO derrière l'ambassade des USA, Brazzaville, Téléphone : (+242) 06 650 52 13 / 06 951 36 62 ; Adresse électronique : ugptresorcpm@gmail.com

Fait à Brazzaville, le

Le Coordonnateur,

Arsène Harold BOUCKITA



ASSOCIATION CONGOLAISE POUR LE BIEN ETRE FAMILIAL
 Membre accrédité de la Fédération Internationale pour la Planification Familiale depuis 1998
 612, rue Moukoulou, Plateau des 15ans, Mougali - B.P. 945 - BRAZZAVILLE
 Tel (242) 22 611 67 64 / 06 454 07 31
 E-mail : acbef@yahoo.fr acbef.contact@acbef.com Site web : www.acbef.com
 République du CONGO



APPEL D'OFFRES POUR LA SELECTION D'UNE IMPRIMERIE NUMERIQUE A BRAZZAVILLE

L'Association Congolaise pour le Bien Être-Familial (ACBEF), membre de la Fédération Internationale pour la Planification Familiale (IPPF), lance un appel d'offres national aux fournisseurs d'imprimerie numérique dans le cadre de la mise en œuvre du projet vaccination inclusive dans les zones à faible couverture, projet mis en œuvre par le consortium ACBEF/POSCO.

Référence : N° 01/ACBEF-04/2026_Dir.Ex/DAF-DAL

Financement : Gavi - Fonds Restreint - BP2026

Type de contrat : Soumissions à l'appel d'offres.

Lieu de soumission : Brazzaville, Siège de l'ACBEF au 612, rue Moukoulou, Plateau des 15ans, Mougali

Délai de soumission : du 29 avril 2026 au 11 mai 2026 à 15 Heures 00

EXPRESSION DE BESOIN

Description	Quantité	Observation
Boîte d'image A4 avec spirale métallique	216	Papier couché brillant mat avec grammage de 350 ; Impression Recto-Verso (recto : image, verso : texte) ; Couverture cartonnée imperméable ; Nbre de page : 49
Affiche A3	216	Papier couché brillant mat avec 170g/m ²
Guide de plaidoyer	216	Papier ordinaire ; Impression en couleur ; Contenu : texte ; Couverture : Papier bristol, Nappe transparente avec Reliure spirale ; Nbre de page : 16

➤ COMPOSITION DU DOSSIER ATTENDU :

Une (01) lettre de soumission adressée au Directeur Exécutif de l'ACBEF ; Une (01) copie RCCM du fournisseur ; Un (01) catalogue de réalisations de l'imprimerie avec contacts des clients bénéficiaires ; Une facture proforma établie en monnaie locale hors taxes, datée, signée et cachetée, précisant les termes de livraison et de paiement ; Une (01) copie du relevé d'identité bancaire du fournisseur ; Une (01) copie du NIU du fournisseur.

Fait à Brazzaville le 24 avril 2026



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

COMMUNIQUE DE PRESSE Avis de convocation

Messieurs les Actionnaires sont convoqués à la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire le **Vendredi 08 Mai 2026** à Brazzaville. Cette Assemblée se tiendra au siège social d'AMC Assurances à partir de **10h00**.

L'ordre du jour est le suivant :

- ▶ Lecture du rapport du Conseil d'Administration sur la marche de la société au cours de l'exercice clos le **31 décembre 2025** et du rapport du commissaire aux comptes sur les états financiers de synthèse de cet exercice, approbation desdits états financiers et quitus aux Administrateurs ;
- ▶ Affectation du résultat de l'exercice clos le **31 décembre 2025** ;
- ▶ Fixation de l'enveloppe globale de rémunération des Administrateurs ;
- ▶ Texte des résolutions à soumettre à l'Assemblée Générale ;
- ▶ Pouvoirs pour formalités.

Fait à Brazzaville, le 24 Avril 2026

contact@amc-assurances.com
www.amc-assurances.com



Service Client :

1020

SUIVEZ-NOUS



ACTION HUMANITAIRE

La ministre Lydie Pongault visite les entrepôts d'aide d'urgence

Dans le cadre d'une prise de contact avec les réalités de son département, la nouvelle ministre des Affaires sociales et de l'Action humanitaire, Lydie Pongault, a visité le 4 mai à Brazzaville les entrepôts d'aide d'urgence. Cette descente visait à évaluer la capacité de stockage et la réactivité de l'État face aux catastrophes.

La visite a été conduite par la directrice de l'Assistance humanitaire, Carine Ibatta. Selon ses explications, le site actuel bien qu'essentiel pour stocker les vivres et non vivres de première nécessité demeure une structure provisoire, ne remplissant pas encore toutes les normes techniques requises. Ces stocks sont alimentés par le budget de l'État ainsi que par des dons de partenaires internationaux comme le Programme alimentaire mondial et des organismes non gouvernementaux. « Nous recevons aussi de l'aide venant des particuliers », a-t-elle indiqué à la ministre.

La directrice mise, par ailleurs, sur un maillage territorial des points de stockage afin d'éviter



Des vivres et non vivres stockés/Adiac

la centralisation à Brazzaville « pour ne pas ralentir l'accès des produits aux sinistrés ». Cette approche, a-t-elle précisé, cible particulièrement la partie septentrionale du pays, plus exposée aux inondations. « Pour garantir une intervention rapide et respecter les délais, nous avons des entrepôts dans plusieurs localités, notamment Kindamba, Impfondo, Bétou et Liranga qui peuvent servir dans les cas d'urgence », a déclaré Carine Ibatta. Elle a annoncé, à cet effet, la construction des entrepôts aux normes, déjà inscrite au budget de l'État pour moderniser durablement la chaîne de stockage humanitaire.

Jean Pascal Mongo-Slyhm

TRANSMISSION DE COMPÉTENCES DANS LE MONDE DU TRAVAIL

Valencia Iloki Engamba porte une réflexion sur le sujet

Au lendemain de la fête du travail, dans une tribune adressée à la presse, Valencia Iloki Engamba, présidente du Conseil d'administration de l'association Accès droit pour tous, élabore une série de questions à la transmission transgénérationnelle de compétences.

Valencia Iloki Engamba entame son questionnement par cette réflexion : « Les aînés quittent certaines fonctions sans, souvent, laisser de traces structurées de leurs expériences, et les plus jeunes avancent sans boussole solide. Entre les deux, la transmission pourtant essentielle demeure insuffisante, voire inexistante ».

« Faut-il pour autant se résigner à cette perte continue de compétences ? », s'interroge-t-elle ; et de répondre de suite : « Certainement pas ».

À son avis, à l'occasion de la fête du travail, moment dédié à la reconnaissance du travail et à la valorisation de celles et ceux qui le font vivre, il devient essentiel de repenser les mécanismes de transmission des compétences au sein de l'administration publique.

Au-delà des revendications, cette date offre une opportunité stratégique pour promouvoir une culture de partage du savoir-faire et du savoir-être entre générations, au service d'une administration plus efficace, résiliente et ancrée dans l'expérience.

Le véritable accélérateur de la carrière est la maîtrise des micro-réflexes : observer, ajuster, agir avec précision, sans précipitation, et toujours avec tact. C'est pour cela, estime-t-elle, qu'il est déterminant d'offrir aux plus jeunes, particulièrement, aux jeunes femmes, des petits secrets expérimentés dans un contexte administratif souvent très hostile.

Ces secrets, de nature ni mystique ni théorique, ouvrent un espace de l'esprit, comme le visage d'une femme qui s'embellit au fur et à mesure qu'elle y applique soigneusement son maquillage.

Toujours dans ses interrogations,

elle demande : « Devant votre miroir, mesdames, vous vous voyez transformée avec délectation, n'est-ce pas ? »

Elle explique : « Notez que dans le processus d'évolution de votre carrière, vous devriez avoir une trousse administrative à l'image de votre trousse de maquillage. Et le fond de teint sera votre comportement et votre réflexe administratif face aux situations ordinaires et extraordinaires ».

La question de la transmission des compétences pratiques au sein de l'administration publique s'impose aujourd'hui comme un enjeu stratégique majeur.

Dans un contexte marqué par des contraintes budgétaires persistantes, des dispositifs de formation souvent insuffisants et des parcours professionnels peu structurés, l'acquisition du savoir-faire et du savoir-être administratifs repose encore trop largement sur des dynamiques informelles, aléatoires et inégalement réparties.

Or, l'administration ne saurait durablement remplir ses missions sans garantir la continuité de ses compétences.

Une transmission des compétences fragilisée

La raréfaction des mécanismes organisés de transmission engendre un double déséquilibre : d'une part, une perte progressive de la mémoire institutionnelle liée au départ d'agents expérimentés ; d'autre part, une montée en responsabilité de jeunes agents insuffisamment outillés pour répondre aux exigences croissantes de l'action publique.

À cela s'ajoute une tension générationnelle latente : certains agents chevronnés, soucieux de préserver



Valencia Iloki Engamba lors d'une séance de formation/DR

leur position ou leur utilité, peuvent être tentés de retenir une partie de leur expertise, tandis que les jeunes recrues, confrontées à l'accélération des mutations technologiques et organisationnelles, aspirent à une montée en compétence rapide et tangible. Ce décalage est particulièrement sensible dans la plupart des administrations d'Afrique noire où la rotation des responsables et l'absence de dispositifs systématiques de capitalisation des savoirs contribuent à fragiliser la transmission des compétences. Les détenteurs d'un savoir socio-administratif précieux quittent très souvent leurs fonctions sans avoir pu ou su en assurer la transmission, laissant ainsi derrière eux un vide difficile à combler.

Ce plaidoyer de transmission a éloquentement été fait par le chef de l'État, Denis Sassou N'Guesso, lors de son message sur l'état de la nation adressé devant le parlement réuni en

congrès, à l'occasion de la 64e fête d'indépendance, le 15 août 2024. Lors de sa candidature à l'élection présidentielle dans son carnet de route intitulé « L'accélération de la marche vers le développement », il a réservé une partie importante pour investir de manière massive dans le capital humain, notamment pour la transmission et l'apprentissage des jeunes.

Face à ce constat, une proposition simple mais efficace pour accélérer la transmission de compétences pratiques et immédiatement opérationnelle serait la mise en place d'agents formateurs occasionnels au sein des services.

Cette démarche repose sur une logique de valorisation des ressources internes, en mobilisant les compétences existantes plutôt qu'en dépendant exclusivement de formations externes, coûteuses et parfois inadaptées aux réalités administratives locales. Valencia Iloki Engamba constate : « Concrètement, il s'agit d'institutionnaliser, par voie de notes de service des chefs de département ministériel, « des Journées scientifiques » ».

Ces journées consisteront à organiser des sessions régulières de formation interne au cours desquelles les agents expérimentés partageront leurs connaissances, leurs pratiques et leur expérience de terrain. Pourront être conviés des agents, mis à la retraite récemment, ayant occupé la fonction dont la question pratique est traitée pendant lesdites journées.

Ce dispositif présente un double avantage : il simplifie la mise en œuvre des notes de service en s'inscrivant dans les mécanismes administratifs existants, tout en assurant une prise en charge budgétaire maîtrisée à travers les lignes allouées à

chaque ministère. La pérennité de cette initiative suppose toutefois un ancrage institutionnel solide.

À cet égard, les directions générales et départementales apparaissent comme des structures clés, en raison de leur relative stabilité organisationnelle et de leur rôle structurant dans la conduite des politiques publiques. Les conseillers administratifs et juridiques, en particulier, sont appelés à jouer un rôle central dans ce dispositif.

Par leurs attributions, à la croisée des enjeux juridiques, organisationnels et stratégiques, ils disposent des leviers nécessaires pour encadrer, formaliser et garantir l'effectivité de la transmission des compétences.

Ce petit plaidoyer s'adresse aux décideurs ainsi qu'aux conseillers administratifs et juridiques, aux directeurs et aux chefs de service, en leur proposant des outils conceptuels et opérationnels pour structurer la transmission des savoirs au sein de leurs organisations. Il ne s'agit pas seulement de combler un déficit de formation, mais de réaffirmer une exigence fondamentale : celle d'une administration capable d'apprendre d'elle-même, de se renouveler, et de préparer efficacement les générations futures.

Valencia Iloki Engamba conclut : « En redonnant toute sa place à la transmission, l'administration publique se dote d'un levier puissant pour renforcer sa performance, sa résilience et sa légitimité au service de l'intérêt général ». Et cela : « Le 1er mai 2026, comme symbole d'un travail qui se transmet, pas seulement qui se revendique », confie-t-elle, en souhaitant une excellente célébration à toutes et à tous en décalé.

Marie Alfred Ngoma

Compte rendu du Conseil des ministres du mercredi 6 mai 2026

Le Conseil des ministres s'est réuni ce mercredi, 6 mai 2026 au Palais du peuple, sous la très haute autorité de son excellence, M. Denis Sassou N'Guesso, président de la République, chef de l'Etat.

Les affaires suivantes étaient inscrites à son ordre du jour, soit :

- Un projet de loi et un projet de décret au titre du ministère des Finances, du Budget et du Portefeuille public ;

- Une communication au titre du ministère du Plan, de la Statistique et de la Prospective, relative à l'organisation des assemblées annuelles de la Banque africaine de développement (BAD) à Brazzaville, du 25 au 29 mai 2026.

Avant que l'ordre du jour ainsi indiqué ne soit décliné, les membres du Conseil des ministres ont suivi une importante communication du président de la République à leur endroit.

D'emblée, son excellence M. Denis Sassou N'Guesso, président de la République, chef de l'Etat, a rappelé à tous et à chacun la portée et la signification du premier Conseil des ministres de ce jour, consécutif à l'élection à caractère de plébiscite qui lui a permis de nouer un nouveau pacte de confiance avec les Congolaises et les Congolais.

A cet égard, le chef de l'Etat a tenu à rendre un hommage vibrant au peuple congolais pour sa mobilisation exceptionnelle, tant durant la campagne de l'élection présidentielle qu'à l'occasion des opérations de vote qui se sont déroulées les 12 et 15 mars 2026. Ainsi, son projet de société « L'accélération de la marche vers le développement » a été massivement approuvé par la population ; le président Denis Sassou N'Guesso a souligné que cette confiance massive l'obligeait.

Le chef de l'Etat a indiqué, je le cite, « que le peuple ayant fait sa part » (fin de citation) en lui accordant sa confiance, il convenait à présent que le président de la République et son gouvernement fassent également leur part, c'est-à-dire rendent effective la mise en œuvre du projet de société ainsi sanctifié.

Cette mise en œuvre doit se faire dès maintenant et sans délai. La signification de l'accélération n'est pas seulement une question de rythme ou de cadence, mais également et surtout, l'exécution effective, par le gouvernement, des projets concrets que le chef de l'Etat s'est engagé, devant le peuple congolais, à réaliser. Le président de la République a, pour cela, exhorté les membres du gouvernement de l'accélération à se comporter comme une équipe dont la motivation, l'allant, la détermination et l'énergie doivent tout entiers être orientés vers la satisfaction des attentes de la population congolaise. C'est à ce prix, et seulement à celui-ci, que les projets approuvés par les Congolaises et Congolais pourront être réalisés et aboutir, et le chef de l'Etat y veillera, à des résultats concrets et salvateurs. Le président a insisté sur l'importance de ces principes, qui doivent désormais marquer l'action quotidienne des pouvoirs publics à l'aube du quinquennat qui démarre.

Pour ce faire, le président de la République a



décliné quelques axes urgents et prioritaires qui sont au cœur du contrat conclu avec nos compatriotes. En matière d'urgence, il a instruit le Premier ministre, chef du gouvernement, à mettre en place une « task force » composée des départements ministériels compétents, afin de réaliser sans délai la digitalisation des administrations, avec une priorité donnée à celle des régies financières, afin d'optimiser les ressources de l'Etat.

Autres urgences signalées par le chef de l'Etat : la mise en œuvre rapide du projet de réhabilitation du Chemin de fer Congo Océan récemment lancé ; la réalisation du corridor 13 et des voies de communication routières afférentes, afin de désenclaver l'arrière-pays et de connecter notre pays aux Etats voisins, avec une priorité donnée aux axes Ouesso-Pokola et pont sur la Sangha, ainsi que les tronçons Epéna-Impfondo jusqu'à la frontière avec la Centrafrique et Dolisie Ndendé vers la frontière du Gabon.

Le peuple attend également une meilleure desserte en électricité, grâce notamment à la réhabilitation en cours de la ligne très haute tension Pointe-Noire-Brazzaville ; le président de la République a également évoqué la remise effective des installations électriques prêtes dans la ville de Mossaka et la réalisation rapide de la desserte en électricité de localités telles que Louingui, Boko et Loumo ; les objectifs de production d'eau potable sont également une urgence pour laquelle le gouvernement a été instruit ce jour. Ces objectifs sont notamment liés à l'exécution du plan Mattei pour l'Afrique et à la réflexion à mener sur la réhabilitation de l'hydraulique rurale, qui avait permis en son temps de réaliser 2500 forages dans des localités et villages à travers notre pays.

Répondant à ces orientations précises de son excellence M. Denis Sassou N'Guesso à l'endroit du gouvernement, M. Anatole Collinet Makosso, Premier ministre, chef du gouvernement a, au nom des ministres et en son nom propre, remercié le président de la République pour la confiance prêtée ou renouvelée aux uns et aux autres et pris

l'engagement, au nom de tous et de chacun, à mettre en œuvre avec énergie et détermination le carnet de route ainsi décliné à l'entame du quinquennat nouveau.

Les membres du Conseil des ministres ont ensuite abordé les points inscrits à l'ordre du jour de la réunion de ce jour, mercredi 6 mai 2026.

I/- Ministère des Finances, du Budget et du Portefeuille public

Invité par le président de la République à prendre la parole, M. Christian Yoka, ministre des Finances, du Budget et du Portefeuille public, a soumis deux textes à l'examen des membres du Conseil des ministres. Le premier est un projet de loi portant création de la Caisse des dépôts et consignations.

Le 12 juillet 2025, le Comité ministériel de l'Union monétaire d'Afrique centrale a adopté un Règlement relatif au traitement des comptes inactifs et des avoirs en déshérence dans les livres des établissements de crédit. C'est dans ce cadre que la Commission bancaire d'Afrique centrale confère aux Caisses des dépôts et consignations la mission de sécuriser et placer les avoirs en déshérence, en vue de financer le développement économique et social.

Tandis que la loi de 2014 créant la Caisse des dépôts et consignations assignait à celle-ci le rôle de fonds chargé de gérer les ressources excédentaires de notre pays, le texte soumis ce jour au Conseil répond à la nécessité de mobiliser des ressources tant privées que publiques permettant de financer les projets structurants à même de relever les défis, notamment démographiques et énergétiques des prochaines décennies.

D'autre part, la future Caisse des dépôts doit endosser le rôle de tiers de confiance qui permettra la sécurisation des avoirs en déshérence de toute nature. Les ressources ainsi identifiées seront transformées par la Caisse des dépôts en investissements à même de réduire la fracture territoriale.

Sur le plan pratique et en tenant compte des règles internationales applicables ainsi que de l'émergence d'un marché de capitaux au sein de la Cémac, il s'agira également de créer de nouveaux véhicules de mobilisation des ressources internes et externes en faveur de notre pays, faisant de la Caisse des dépôts et consignations un véritable outil d'ingénierie financière permettant de mobiliser des ressources en faveur de projets structurants au Congo.

Après examen et discussion, le Conseil des

sorber les pertes cumulées évaluées à un peu plus de 20 milliards de frs CFA au 31 décembre 2024 ; de renforcer la gouvernance de l'entreprise ; de renforcer les fonds propres de l'entreprise ; de valoriser le patrimoine de l'Etat dans le secteur des télécommunications ; de préparer l'introduction en bourse et susciter des appels publics à l'épargne pour mobiliser des financements, etc.

Ainsi, au terme de cette opération d'augmentation de capital et de régularisation de la situation

A travers cet événement majeur dont l'organisation a été confiée à notre pays, le Congo va réaffirmer, sous l'autorité de son excellence M. Denis Sassou N'Gusso, président de la République, chef de l'Etat, son engagement en faveur de l'intégration africaine, du financement du développement et du renforcement des partenariats économiques.

La communication du ministre Ngatsé a donc eu pour objet : de souligner l'intérêt stratégique de l'événement pour le Congo ; d'informer le Conseil



ministres a approuvé le projet de loi portant création de la Caisse des dépôts et consignations. Il sera transmis au Parlement pour examen et adoption.

Poursuivant son propos, le ministre Yoka a soumis aux membres du Conseil un projet de décret portant apport en nature d'actifs acquis par l'Etat au profit de Congo Telecom et augmentation de capital. L'Etat autorise et organise ici l'apport en nature de certains investissements réalisés dans le cadre du Projet de couverture nationale en infrastructures de télécommunications au profit de Congo Telecom, notre entreprise publique de télécommunications détenue à 100% par l'Etat. Cette opération se fera en contrepartie d'une augmentation du capital social de la société.

Exécuté en modules distincts, le projet de couverture nationale en est actuellement à sa troisième phase ; les infrastructures réalisées au cours des phases précédentes ont été progressivement mises à la disposition de Congo Telecom sous forme d'un usufruit sans apport formel ou intégration dans son capital social.

L'opération matérialisée par le projet de décret soumis à l'examen du Conseil des ministres a pour objet, dans un secteur stratégique pour notre pays, de permettre à Congo Telecom d'être un des principaux piliers de notre souveraineté numérique. C'est ainsi que l'Etat, par l'entremise du ministère en charge du Portefeuille public, organise par le texte en objet le transfert formel de la propriété de ces actifs à Congo Telecom. Ces actifs sont valorisés à 143 milliards 878 millions 429 mille 945 frs CFA, valeurs à dire d'expert pour les phases 1 et 2 du projet de couverture nationale et au prix du marché passé entre l'Etat et l'opérateur pour la phase 3 actuellement en cours.

Cette opération permettra, entre autres, d'ab-

financière, le capital social de Congo Telecom s'élèvera à 157 milliards 297 millions 453 mille 418 frs CFA. Le Conseil des ministres a pris acte de cette première étape, qui s'inscrit dans un plan plus large de restructuration de Congo Telecom mené par les instances dirigeantes de l'opérateur. Il s'agira de constituer une société de patrimoine rentable appartenant à 100% à l'Etat et de favoriser la filialisation des activités commerciales ouvertes à des partenariats financiers et techniques. Le Conseil des ministres a donc validé l'opération portant apport en nature d'actifs acquis par l'Etat au profit de Congo Telecom et augmentation de capital en adoptant le projet de décret soumis à son examen.

II/- Communication

Le Conseil des ministres a ensuite entendu une communication relative à l'organisation des assemblées annuelles de la Banque africaine de développement à Brazzaville du 25 au 29 mai 2026 présentée par M. Ludovic Ngatsé, ministre de l'Economie, du Plan, de la Statistique et de la Prospective.

Notre pays s'apprête à accueillir, du 25 au 29 mai 2026 à Brazzaville, les assemblées annuelles du groupe de la Banque africaine de développement qui comprennent la 61e assemblée annuelle de la Banque africaine de développement et la 52e assemblée annuelle du Fonds africain de développement, avec comme thème principal « Modifier le financement du développement de l'Afrique à grande échelle dans un monde fragmenté ».

Cet événement est le rendez-vous économique et financier le plus important du continent africain. 3000 participants y sont attendus, dont des chefs d'Etat, des ministres, des gouverneurs de banques centrales, des investisseurs internationaux et des représentants d'institutions financières et d'organisations internationales.

sur l'état d'avancement des préparatifs, sur le programme et le déroulement complet des assemblées annuelles, ainsi que sur les thématiques qui y seront abordées. Le ministre Ngatsé a souligné les points critiques qui justifient et nécessitent une mobilisation du gouvernement et des pouvoirs publics, en vue d'assurer la réussite d'un tel événement.

D'autre part, le ministre Ngatsé a rappelé, entre autres événements liés à ces assemblées annuelles, des réunions au niveau des chefs d'Etat liées à la table ronde des bailleurs de fonds du Fonds bleu du bassin du Congo et un événement particulier dénommé « Congo Investment Day », excellente opportunité de présenter les projets structurants de notre pays aux investisseurs présents.

Les membres du Conseil ont pris bonne note des informations ainsi partagées. Ils se sont félicités de la mobilisation des services compétents ; le Conseil a également souligné l'importance pour les pouvoirs publics de s'assurer de la rigueur des préparatifs ainsi que de la pertinence des moyens mis en œuvre pour la réussite de l'événement exceptionnel attendu.

Plus rien n'étant inscrit à l'ordre du jour, le président de la République a clos la réunion et levé la séance. Commencée à 10h00, la réunion du Conseil des ministres a pris fin à 12h45.

Fait à Brazzaville, le 6 mai 2026

**Pour le Conseil des ministres,
Le ministre de la Communication et des Médias,
Porte parole du gouvernement
Thierry Lézin Mougalla**



Banque
Congolaise de
l'Habitat

TERMES DE REFERENCES (TDR) RECRUTEMENT D'UN CABINET D'AUDIT ET DE CONSEIL POUR L'ACCOMPAGNEMENT À LA CERTIFICATION ISO 27001 ET PCI-DSS

1. Contexte et justification

La Banque Congolaise de l'Habitat (BCH), Société Anonyme au capital social de 30,3M avec Conseil d'Administration, dont le Siège social est sis à Brazzaville, avenue Amilcar Cabral, immatriculée au RCCM sous le numéro 07-B-744, a été créée en novembre 2007 suivant l'arrêté N°982/MEFB-CAB du 09 mai 2008 et ouvert au public en septembre 2008.

Dans l'intérêt de structurer sa sécurité dans son ensemble, en renforçant particulièrement la confiance, la réputation, la conformité réglementaire, l'amélioration continue ainsi que les exigences techniques en matière d'infrastructure monétaire, la BCH envisage de lancer un processus de mise en conformité et l'obtention des certifications selon les normes internationales ISO 27001 (Système de Management de la Sécurité de l'Information - SMSI) et PCI-DSS (Payment Card Industry Data Security Standard).

Cette nécessité stratégique devrait permettre à la BCH de s'aligner sur les standards internationaux et de renforcer sa gouvernance globale de l'information et la sécurité spécifique des transactions monétaires.

La mise en œuvre de ces normes nécessite une approche structurée impliquant des changements organisationnels, techniques et documentaires. Pour garantir la réussite de ce projet stratégique, la Banque souhaite recruter un cabinet spécialisé chargé de l'accompagner dans la préparation et l'obtention des certifications liées ces deux normes.

2. Objectif général de la mission

L'objectif général de la mission est d'accompagner la Banque dans la mise en place d'un Système de Management de la Sécurité de l'Information (SMSI) conforme à la norme ISO 27001 et dans la mise en conformité de ses infrastructures et processus aux exigences de la norme PCI-DSS, en vue de l'obtention des certifications correspondantes.

3. Objectifs spécifiques

La mission du cabinet devra permettre notamment de :

- Réaliser un diagnostic complet de l'existant ;
- Identifier les écarts entre les pratiques actuelles de la Banque et les exigences des normes ISO 27001 et PCI-DSS ;
- Élaborer une feuille de route détaillée pour la mise en conformité ;
- Mettre en place un Système de Management de la Sécurité de l'Information ;
- Élaborer et formaliser l'ensemble de la documentation exigée par les normes ;
- Renforcer les dispositifs de gestion des risques liés à la sécurité de l'information ;
- Former et sensibiliser les collaborateurs de la Banque ;
- Réaliser des audits internes de conformité ;
- Préparer la Banque aux audits de certification.

4. Portée de la mission

La mission couvrira l'ensemble des activités, processus et infrastructures entrant dans le périmètre de certification défini par la Banque.

Elle inclura notamment :

- Les systèmes d'information ;
- Les infrastructures informatiques ;
- Les processus métiers critiques ;
- Les systèmes de traitement des transactions par cartes ;
- Les dispositifs de sécurité logique et physique ;

• Les procédures opérationnelles et organisationnelles.

5. Description détaillée des prestations

Le cabinet retenu devra réaliser les activités suivantes :

5.1. Diagnostic initial (Gap Analysis)

Le cabinet procédera à une analyse approfondie de la situation actuelle de la Banque afin d'identifier les écarts par rapport aux exigences des normes ISO 27001 et PCI-DSS.

Cette phase inclura :

- l'analyse documentaire ;
- les entretiens avec les responsables métiers et informatiques ;
- l'évaluation des dispositifs de sécurité existants.

Un rapport de diagnostic détaillé devra être produit.

5.2. Mise en place du SMSI

Le cabinet assistera la Banque dans la conception et la mise en œuvre du SMSI comprenant notamment :

- la validation / recadrage du périmètre du SMSI ;
- l'identification des actifs informationnels ;
- l'analyse et le traitement des risques ;
- la définition des politiques et procédures de sécurité.

5.3. Mise en conformité PCI-DSS

Le cabinet accompagnera la Banque dans :

- l'identification du périmètre des données cartes ;
- l'analyse des flux de données ;
- la sécurisation des systèmes manipulant les données cartes ;
- la mise en œuvre des contrôles requis par PCI-DSS.

5.4. Élaboration de la documentation

Le cabinet devra accompagner la Banque dans l'élaboration des documents suivants :

- Politique de sécurité de l'information ;
- Politique de gestion des accès ;
- Procédures de gestion des incidents ;
- Plan de continuité d'activité ;
- Plan de reprise informatique ;
- Politique de gestion des risques ;
- Procédures de gestion des actifs.

5.5. Formation et sensibilisation

Le cabinet devra organiser des sessions de formation et de sensibilisation à destination :

- du comité de pilotage ;
- des équipes informatiques ;
- des responsables métiers ;
- de l'ensemble du personnel.

5.6. Audits internes

Le cabinet réalisera des audits internes de conformité afin de :

- S'assurer de la mise en œuvre des exigences ;
- identifier les non-conformités ;
- proposer des actions correctives.

5.7. Préparation à la certification

Le cabinet assistera la Banque dans :

- la préparation à l'audit de certification ;
- l'organisation d'un pré-audit ;
- l'accompagnement lors de l'audit officiel.

6. Livrables attendus

Les livrables attendus dans le cadre de cette mission incluent notamment :

- Rapport de diagnostic initial ;
- Plan de mise en conformité ;
- Politique de sécurité de l'information ;
- Cartographie des actifs informationnels ;

- Registre des risques ;
- Documentation complète du SMSI ;
- Rapports d'audits internes ;
- Plan d'actions correctives ;
- Rapport de préparation à la certification.

7. Organisation et gouvernance du projet

La mission sera pilotée par un Comité de pilotage mis en place par la Direction Générale de la Banque.

Ce comité aura pour rôle :

- de valider les orientations stratégiques du projet ;
- de suivre l'avancement des travaux ;
- de faciliter la mobilisation des ressources internes ;
- de valider les livrables produits par le cabinet.

8. Profil du cabinet recherché

Le cabinet devra justifier :

- d'une expérience significative dans l'accompagnement à la certification ISO 27001 ;
- d'une expertise dans la mise en conformité PCI-DSS ;
- d'interventions similaires réalisées dans des institutions financières ;
- de la disponibilité d'experts certifiés (ISO 27001 Lead Implementer, Lead Auditor, PCI-DSS Specialist).
- Le cabinet devra également présenter une équipe composée notamment :
 - d'un chef de mission ;
 - d'experts en sécurité des systèmes d'information ;
 - de spécialistes en conformité PCI-DSS.

9. Durée de la mission

La durée estimative de la mission est comprise entre neuf (9) et douze (12) mois, selon l'état de maturité de la Banque et l'étendue du périmètre de certification.

10. Calendrier de Sélection :

Date/Livrables attendus

Le 06 mai 2026 / Publication des TDR

Le 22 mai 2026 / Limite de réception des offres

Du 29 au 03 juin 2026 / Dépouillement et notification du cabinet attributaire puis information aux cabinets non retenus

Le 10 juin 2026 / Démarrage des travaux

11. Modalités de soumission des offres

Les cabinets intéressés devront soumettre :

1. Une offre technique comprenant :

- la compréhension de la mission ;
- la méthodologie proposée ;
- le planning d'exécution ;
- la composition de l'équipe accompagnée de leur curriculum vitae ;
- les références dans les missions similaires.

2. Une offre financière détaillée.

12. Critères d'évaluation des offres

Les offres seront évaluées sur la base des critères suivants :

- expérience du cabinet ;
- pertinence de la méthodologie proposée ;
- qualification des experts ;
- références dans le secteur bancaire ;
- coût de la prestation.

13. Confidentialité

Le cabinet retenu devra respecter strictement les obligations de confidentialité relatives aux informations, données et documents auxquels il aura accès dans le cadre de la mission.

MUSIQUE

Fally Ipupa illumine le stade de France

Deux jours de suite, Fally Ipupa, la star de la musique congolaise, a enchanté les mélomanes réunis dans le plus grand stade de la république française, à Saint-Denis, près de Paris.

De l'avis unanime des participants aux deux concerts inédits au stade de France, le 2 et le 3 mai, la fête a été belle. Deux productions musicales de suite où la star africaine, originaire de la République démocratique du Congo, Fally Ipupa, a rempli l'arène sportive transformée en salle de spectacle XXL. Plus de 130 000 spectateurs au total, à raison de 65 000 par concert, qui ont assisté à ce rendez-vous de la musique congolaise et africaine, une grande première pour un artiste africain francophone. De quoi susciter la fierté et une certaine émotion de toute la diaspora congolaise qui vit dans l'Hexagone.

L'artiste congolais de 48 ans, révélé au public par Koffi Olomidé, a livré, pendant ces deux jours, une prestation de haute volée, dans une ambiance folle. En associant des invités de marque comme Théodora, Youssou N'dour, Matt Pokora, il a permis en même temps une diversité de genre et de sons pour le grand bonheur de son public.

Vingt ans après ses débuts, l'ar-



tiste congolais a survolé le stade de France tel un aigle en une immense scène afro-urbaine, confirmant un statut d'icône transcontinentale que peu d'artistes africains ont jamais atteint. Fally Ipupa, «L'aigle», le chef des warriors, nom affectueux de ses fans et mélomanes, a montré au monde de la musique ses qualités «d'ambianceur», et d'homme aux sonorités qui vont au-delà du genre congolais. Un genre musical qu'il a inventé et qui mêle rumba, afropop et rap RnB, qui, manifestement, plaît et convainc. Les statistiques sont éloquentes : 4 milliards de streams, 400 000 albums vendus et plus de 6,5 millions d'abonnés sur Instagram.

« Après avoir réussi son concert à la salle Défense Arena en 2024, le chanteur Fally Ipupa a récidivé en mieux au stade de France, hissant très haut la gloire et l'honneur pour la musique de la République démocratique du Congo et du bassin du Congo », a confié Jocelyn Arnel Le Bachelor, l'un des nombreux témoins de ces deux mémorables rendez-vous.

Marie Alfred Ngoma

VIENT DE PARAÎTRE

« Enky III » de Mildred Moukenga

Paru le 30 avril aux éditions Nyuki, Enky III vient mettre un point final à une saga romanesque qui, depuis 2023, a su captiver un public féru d'histoires profondes et ancrées dans les réalités contemporaines. Avec ce troisième volet, l'autrice congolaise, Mildred Moukenga, livre un récit à la fois poignant, introspectif et spirituel.

Dans le dernier tome, Enky et Imani, couple au cœur de l'intrigue, voient leur équilibre se fissurer sous le poids d'une épreuve aussi mystérieuse que bouleversante. Lui, figure respectée et engagée, est confronté à une situation qui ébranle ses convictions. Elle, lucide et sensible, assiste à l'effritement d'un socle qu'elle croyait inébranlable. À mesure que le temps agit comme un révélateur implacable, une réalité plus complexe se dessine : celle d'un amour traversé par les silences, les contradictions et des blessures longtemps tues. Porté par une tension émotionnelle forte, Enky III explore la fragilité des liens humains, le poids des choix et leurs conséquences parfois irréversibles. Entre culpabilité et innocence, les rôles se mélangent, plongeant les personnages dans une quête de vérité où chacun vacille.

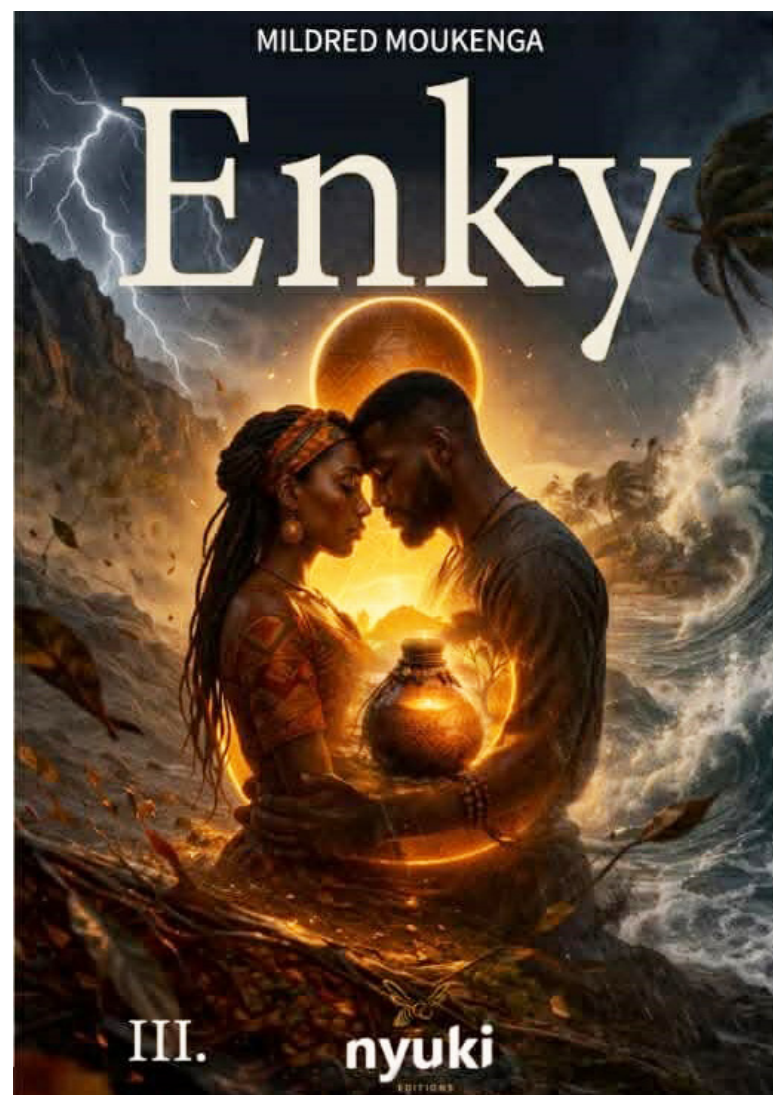
Depuis le premier tome, Enky s'est imposé comme bien plus qu'une simple fiction. Le deuxième volet avait déjà approfondi les dynamiques relationnelles et les questionnements identitaires amorcés dans le premier, installant

une écriture à la fois sensible et audacieuse. À travers cette trilogie, Mildred Moukenga s'est attachée à aborder des sujets souvent tus : les non-dits, les tensions intérieures, mais aussi le rapport à la culture et aux traditions.

L'écriture de ce dernier opus n'a pas été, d'ailleurs, sans défis. Entre doutes et retenue face à des thématiques délicates, l'autrice a dû composer avec ses propres limites pour livrer une œuvre sincère et nécessaire. En effet, Enky propose aussi une relecture assumée de certaines pratiques de la tradition congolaise, invitant les lecteurs à se réapproprier leur héritage culturel sans tabou.

Déjà disponible sur Amazon, Enky III sera accessible à Brazzaville dès le mois de juin, notamment à la librairie Les Manguiers au sein des Dépêches de Brazzaville. Si ce troisième tome signe la fin d'une saga, il marque aussi une nouvelle étape dans le parcours littéraire de son autrice. Une page se tourne, mais la plume de Mildred Moukenga, elle, projette déjà d'autres horizons.

Merveille Jessica Atipo



La société CONGOREP restitue la première phase du projet de développement de la filière piscicole dans le département du Kouilou

La cérémonie de restitution de la première phase du projet de développement de la filière piscicole dans le département du Kouilou s'est tenue le 30 avril à Pointe-Noire, en présence de Grégoire de Courcelles, Directeur Général de Congorep et Perenco Congo, de représentants des autorités locales, des pisciculteurs du Kouilou et des invités.

Lancé en 2023, à la suite d'une phase d'études engagée dès 2022, ce projet vise à structurer durablement la filière piscicole locale. Il a pour objectifs d'améliorer l'accès aux intrants de qualité (alevins et aliments), de renforcer les compétences techniques des acteurs, d'accroître la production aquacole de tilapia et de clarias, et de contribuer au développement économique des pisciculteurs et de l'ensemble de la chaîne de valeur.

À cette occasion, le Directeur Général de Congorep et Perenco Congo a rappelé que la filière faisait face, à son lancement, à plusieurs contraintes majeures, notamment un accès limité aux intrants, un manque de compétences techniques et des difficultés de financement, entraînant une production encore insuffisante.

Pour répondre à ces défis, Congorep a engagé ce projet avec l'ambition de contribuer à une filière piscicole plus autonome, plus productive et plus durable dans le Kouilou, en s'appuyant sur l'expertise et l'accompagnement technique de l'Institut Européen de Coopération et de Développement (IECD) et de la COFAD, Société allemande de Consultance de la Pêche, de l'Aquaculture et du Développement Régional.

« Trois ans plus tard, les résultats sont là [...] la productivité des fermes a été multipliée par dix ; la production globale a été multipliée par trois ; la production d'alevins, par cinq et surtout, les pratiques ont évolué, près de 70% des fermes actives ont adopté de nouvelles méthodes de production, plus performantes et mieux maîtrisées. Ces résultats reposent sur un accompagnement de terrain soutenu, avec près de 1000 visites techniques, plus de 150 sessions de formation, et plus de 1300 personnes accompagnées. [...] le développement durable d'un territoire repose sur la transmission des compétences, la valorisation des ressources locales, et l'accompagnement dans la durée pour renforcer l'autonomie des communautés. » a déclaré Grégoire de Courcelles.

Intervenant également, Jery Bounou, Directeur Relations et Impact Local de Congorep et Perenco Congo, a souligné que ce projet intègre, les quatre piliers de la responsabilité sociétale de Perenco, notamment l'éducation, la santé et le bien-être, l'environnement la biodiversité et enfin, les apports structurels

Les bénéficiaires ont, quant à eux, salué l'impact concret du projet. « Nous n'avons jamais reçu de formation en pisciculture au préalable, c'est grâce à Congorep que nous sommes aujourd'hui capable de préparer un étang, nourrir bien les poissons et faire le sexage de ceux-ci en vue de les multiplier » ont témoigné Guy Alain Kokolo et Pierre Makekita, proprié-

taires de fermes dans les villages de Makola et Pilikondi.

De son côté, Yabi Akpata, chef de projet pisciculture et développement à l'IECD a souligné l'impact du projet sur le développement de l'économie locale : « En plus de former les pisciculteurs à l'entrepreneuriat, il s'agit d'une activité génératrice de revenu, [...] il s'agit de rentabiliser ces activités afin d'amener la pisciculture d'être capable de nourrir les pisciculteurs dans le département du Kouilou. Après les différentes formations, la production s'est multipliée par trois et la productivité par 10, celle d'alevins par 5 et les aliments par 4 » a-t-il signifié.

La seconde phase du projet, visera à consolider les acquis et changer d'échelle, en renforçant l'autonomie de la filière, en consolidant les débouchés et en étendant progressivement le modèle à d'autres zones. Cette nouvelle phase bénéficiera notamment d'un accompagnement de la Fondation Perenco pour certains pisciculteurs identifiés.

Financée par Congorep, la première phase du projet a été mise en œuvre avec l'appui technique de l'IECD et de la COFAD. Au total, 422 pisciculteurs du département du Kouilou ont bénéficié de la formation au cours de cette phase.

Congorep et Perenco Congo, présents en République du Congo depuis plus de vingt ans, sont les deux entités opérationnelles qui incarnent la présence de « Perenco au Congo ». Ses collaborateurs déploient une polyvalence et un véritable savoir-faire technique afin d'accompagner l'essor économique et humain de la République du Congo dans le respect de l'environnement.

Acteur ambitieux et responsable dans le paysage pétrolier congolais, Perenco au Congo mène plusieurs initiatives en faveur du développement local, notamment dans les domaines de la santé, de l'éducation et du soutien aux communautés. À ce titre, elle a contribué à la réalisation d'infrastructures de santé, telles que les centres de santé intégrés de Yanga et de Madingo-Kâyes dans le Kouilou, ainsi que l'hôpital de référence d'Ollombo dans le département de la Nkeni-Alima. Elle déploie également des actions de soutien aux communautés, à travers la distribution de médicaments (en partenariat avec l'ASLAV), l'accompagnement de projets agricoles et aquacoles, ainsi que des initiatives en faveur de la biodiversité, telles que les projets de récifs artificiels, le parc de Conkouati-Douli et les programmes d'autonomisation des populations locales.

Perenco au Congo est une filiale de Perenco, producteur indépendant d'hydrocarbures, qui opère dans 12 pays partenaires.

FORMATION

Les administrateurs d'académies et centres de formation de football édifiés sur leur rôle

L'atelier consacré aux administrateurs d'académies et centres de formation de football organisé par l'Union des fédérations de football d'Afrique centrale (Uniffac), en partenariat avec la Fédération congolaise de football (Fécofoot), a été clôturé le 1er mai. Le festival Grassroots ayant regroupé plus de 150 enfants (Filles et garçons) à Ignié a permis de lier la théorie à la pratique.

La Fécofoot a été la première à expérimenter la session de formation proposée par l'Uniffac « afin que ceux qui s'occupent des académies de nos jeunes puissent avoir la méthodologie, le contenu nécessaire afin de mieux gérer leurs académies et centres de formation », a expliqué Hassan Bala Korei, directeur exécutif de cette union des fédérations de football de la sous-région.

L'expérience acquise au Congo par l'organisation de cet atelier va motiver l'Uniffac à l'étendre dans les autres fédérations de la sous région. Elle œuvre, en effet, pour le développements et la promotion du football en Afrique centrale en étroite collaboration avec la Confédération africaine de football (CAF) et la Fédération internationale de football association (Fifa).

Cet atelier visait à renforcer les capacités des responsables d'académies et du programme Grassroots afin d'améliorer la détection, la formation et le développement des jeunes talents, dans un cadre structuré et durable et s'aligner aux



Les officiels et les participants à la fin de la formation/Fécofoot

standards de la CAF-Fifa. Structurer un écosystème national de développement du football, mettre en place un système efficace de détection et de développement des talents, améliorer la gouvernance et la performance organisationnelle puis structurer efficacement une académie ou un centre de formation et identifier les facteurs clés de succès en Afrique font partie des objectifs à atteindre. Durant trois jours, les administrateurs d'une quarantaine d'académies et centres de formation ont abordé les axes

essentiels pour le développement du football au Congo. Etienne Sokeng, l'expert Fifa régional, a insisté sur le football de base qui constitue le fondement de tout système solide, insistant sur la structuration et l'organisation des académies. Il a également démontré comment la détection des talents nécessite méthode et suivi, précisant que « les compétitions doivent être adaptées à l'âge et aux objectifs de formation ». Il n'a pas non plus perdu de vue la gouvernance, indispensable pour garantir la co-

hérence et l'efficacité, soulignant, par ailleurs, que les indicateurs de performances et les plans d'actions « sont essentiels pour assurer un développement durable ». « Il est question de transformer ce que nous avons appris en plan d'actions et mise en œuvre », a recommandé Etienne Sockeng. « Soyez en sûr que nous ferons bon usage dans nos académies et centres de formation », ont assuré les participants. La Fécofoot, quant à elle, « reste fermement engagée à accompagner cette dynamique, à

renforcer les capacités des différents acteurs et à mettre en place un cadre structuré efficace et pérenne pour le développement du football à la base », a déclaré Henri Endzanga, président par intérim de la Fécofoot. Ces moments de réflexion et d'échange, a reconnu Louis Batoumeni, secrétaire général par intérim de la Fécofoot, ont permis de mettre en lumière les enjeux majeurs liés à la formation des jeunes talents, « véritable pierre angulaire de développement de notre football ».

James Golden Eloué



PROJET DE PROTECTION SOCIALE ET D'INCLUSION PRODUCTIVE DES JEUNES

JEUNES VULNERABLES DE 18 A 35.

JEUNE !
VIENS APPRENDRE GRATUITEMENT UN MÉTIER
OU À DEVENIR ENTREPRENEUR ET BÉNÉFICIER
D'UN FINANCEMENT DU PROJET

BRAZZAVILLE

CAMPAGNE DE COLLECTE DES CANDIDATURES DES JEUNES VULNERABLES

Lycée Amilcar cabral (LAAC)

CEFA des métiers des services

CEFA des métiers du bâtiment

Centre de formation Don Bosco

Institut polytechnique de Kintélé

Mairie de Mfilou

Mairie de Talangai

CAS de Makélékélé

Pour s'inscrire il faut

- 👤 Être un jeune vulnérable puis
- 👤 Être âgé de 18 à 35 ans
- 📄 L'Acte de naissance
- 📄 La Carte d'identité
- 📄 Le Permis de conduire
- 📄 Le NIU
- 📄 Le Passeport
- 📄 La Carte de Réfugié
- 📄 La Carte de séjour

PERIODE DU 11 AU 20 MAI 2026






AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N° 001/MEPIR/2026/UGP PRACAC

RECRUTEMENT D'UN SPECIALISTE EN VIOLENCES BASEES SUR LE GENRE, ABUS ET EXPLOITATIONS SEXUELS ET HARCELEMENTS SEXUELS (VBG/AES/HS)



I-CONTEXTE

Les Gouvernements de la République du Congo et de la République Centrafricaine ont signé avec la Banque Mondiale respectivement un accord de prêt et un accord de don pour un montant total de 330 millions USD, dont 90 millions USD pour la République du Congo et 240 millions USD pour la République Centrafricaine, pour la mise en œuvre du Projet Régional d'Amélioration des Corridors de Transport Routier et Fluvial en Afrique centrale (PRACAC).

L'Unité de Gestion du Projet Régional d'Amélioration des Corridors de Transport Routier et Fluvial en Afrique Centrale (PRACAC-Congo) a l'intention d'utiliser une partie du montant pour effectuer des paiements au titre de : Recrutement d'un Spécialiste en Violences Basées sur le Genre, abus et exploitations Sexuels et Harcèlements Sexuels (VBG/AES/HS) pour le Projet.

II-TACHES ET RESPONSABILITES

Sous l'autorité directe du Coordonnateur du Projet, le (la) Spécialiste en Violences Basées sur le Genre, abus et exploitations Sexuels et Harcèlements Sexuels (VBG/AES/HS) sera chargé entre autres de :

- appuyer le projet dans la prévention, l'atténuation des risques, et la réponse aux VBG, EAS et le HS, liées à la mise en œuvre des activités du Projet ;
- passer en revue tous les documents de sauvegarde environnementale et sociale du projet (cahiers des charges, EIES, PGES, plans de réinstallation, contrats des prestataires) pour s'assurer que les exigences relatives aux EAS/HS y sont correctement intégrées ;
- veiller à l'application et au respect, dans la conduite des activités du Projet, des dispositions juridiques nationales et internationales ainsi que des normes du Cadre Environnemental et Social (CES) de la Banque mondiale en matière de sauvegardes sociales et notamment de prévention et gestion des potentiels risques et cas de VBG/EAS/HS ;
- vulgariser, mettre en application les dispositions VBG/EAS/HS des documents de sauvegardes du Projet, faire le suivi de leur mise en œuvre et au besoin mettre à jour le document d'évaluation des violences basées sur le genre (VBG) - Annexe 12 du Cadre de Gestion Environnementale et Sociale (CGES), mais aussi (i) du Plan d'engagement environnemental et social (PEES) (ii) du Cadre de Gestion Environnementale et Sociale (CGES), (iii) du Cadre de Planification en faveur des Populations Autochtones (CPPA), (iv) du Cadre de Politique de Réinstallation (CPR), (v) du Mécanisme de Gestion des Plaintes (MGP) ; (vi) du Plan d'Engagement des Parties Prenantes (PMPP), (vii) des Procédures de gestion de la main-d'œuvre (PGMO) ;
- assurer la supervision de la préparation, puis la vulgarisation et la mise en œuvre des dispositions VBG/EAS/HS des plans de sauvegardes, notamment des (i) Plans en faveur des Populations Autochtones (PPA), (ii) Plan d'Action de Réinstallation (PAR) ou Plan succinct de réinstallation (PSR), (iii) Plan de restauration de moyens de subsistance (PRMS) ; Plan d'action pour la prévention et réponse aux Violences Basées sur le Genre, Exploitations et Abus Sexuels, Harcèlement Sexuel (VBG/EAS/HS) ;
- Faire la cartographie des prestataires de services disponibles dans les d'interventions du projet et établir des circuits de référencement clairs et opérationnel
- élaborer un protocole de réponse aux cas de VBG au sein du mécanisme de gestion des plaintes (MGP), en assurant une approche «

axée sur le/la survivant(e) » pour faire en sorte que les personnes ayant subi un incident de VBG reçoivent une assistance médicale, psychosociale et juridique conforme aux besoins de chacun(e), sous réserve du consentement éclairé de la victime et, tout en respectant son droit à la confidentialité et sécurité (ceci comprendra un suivi régulier sur le terrain pour vérifier le bon fonctionnement du MGP, les pistes d'entrée appropriées, et la qualité des services dans le circuit de référencement) ;

- S'assurer de la mise en œuvre des procédures spécifiques de traitement des plaintes, des délais de réponse, des mesures de confidentialité pour toutes les parties, et du protocole de responsabilisation et de réponse envers les victimes et les auteurs présumés ;

- mettre en pratique les dispositions relatives à l'apport d'un soutien holistique à tout survivant de VBG, EAS et HS, en assurant un suivi sur le long terme en travaillant notamment avec les Centres d'Actions Sociales (CAS) du Ministère des affaires sociales de la solidarité et de l'action humanitaire, le Ministère de la promotion de la femme, de l'intégration de la femme au développement et de l'économie informelle ou toute autre institution jugée digne de confiance ;

- intégrer les éléments VBG/EAS/HS dans les documents préparés par le Projet (notamment les TdRs, contrats des prestataires, Dossiers d'Appel d'Offre (DAO), dossiers de demande de cotation, contrats, codes de conduite des prestataires, screening, etc.) en collaboration avec le spécialiste en passation de marchés ;

- Inclure dans le code de bonne conduite des clauses spécifiques interdisant les actes d'EAS/HS, une liste des comportements prohibés, les sanctions applicables et les obligations de rapportage ;

- veiller à l'élaboration, à la signature, à la diffusion et au suivi de la mise en œuvre d'un Code de Conduite pour les parties prenantes du Projet (y compris les Ministères impliqués et l'UGP) qui garantisse un environnement de travail sûr et respectueux pour le personnel féminin et qui prohibe et sanctionne les EAS et HS ;

- superviser les prestations des prestataires du Projet, notamment des activités de construction, pour s'assurer de la prise en compte des VBG/EAS/HS sur les chantiers ;

- contribuer au suivi et à l'évaluation de la mise en œuvre des éléments VBG, EAS et HS des documents de sauvegardes environnementale et sociale du Projet ;

- analyser et expliquer les écarts entre les réalisations et les prévisions et formuler toutes recommandations appropriées pour améliorer les performances en matière de prévention et gestion des VBG ;

- Assurer la coordination avec les acteurs externes notamment les partenaires gouvernementaux, les ONG spécialisées en VBG, les agences des Nations Unies (FNUAP, OMS, etc.), et les prestataires de services locaux pour la cohérence des interventions avec les initiatives VBG déjà en cours dans la zone d'intervention du projet.

- contribuer à l'élaboration des documents suivants avant leur transmission à la Banque mondiale :

- o rapports de suivi des sauvegardes environnementales et sociales du Projet (trimestriel) incluant une section sur les risques de VBG/EAS/HS et les activités réalisées ;
- o rapports de mise en œuvre du MGP (trimestriel) ;
- o rapports de Suivi-Evaluation du Projet (trimestriel) ;
- o rapport de Suivi Financier (RSF) (trimestriel)

;

o rapports circonstanciels en cas d'incident social ou en cas d'accident.

- Assurer la préparation technique des missions de supervision et de revue de la Banque mondiale et répondre aux exigences requises dans ce cadre et toute autre demande du bailleur ou de la Coordination du Projet ;

- préparer et mettre en œuvre un plan de formation sur les VBG tout au long du Projet et assurer sa mise en œuvre (organiser et former les parties prenantes du Projet, notamment les ouvriers, le personnel du Projet, les acteurs communautaires) ;

- informer toutes les parties prenantes du Projet identifiées comme potentiellement à risques sur les activités et mesures d'atténuation des risques de VBG/EAS/HS menées dans le cadre du Projet à travers la préparation et la mise en œuvre de campagnes de sensibilisation et de prévention de ces risques ;

- vulgariser les bonnes pratiques liées aux risques des VBG/EAS/HS en collaboration avec les autres spécialistes du Projet ;

- etc.

III-QUALIFICATIONS REQUISES

Le candidat à ce poste devra :

- Avoir une formation universitaire de niveau Bac+5, avec une spécialisation en Sciences sociales, Sciences humaines ou Sciences économiques, Ingénierie et ou Gestion de l'Environnement ou tout autre domaine assimilable ;

- Avoir au moins 3 ans d'expérience pertinente dans la mise en œuvre des activités de prévention et réponses aux violences basées sur le genre et/ou de violence y compris la conduite des campagnes de sensibilisation sur le VBG

- avoir une expérience professionnelle dans le contexte d'urgences sanitaire et de l'aide humanitaire ;

- avoir une expérience professionnelle pertinente dans le suivi environnemental et social des projets de développement, de préférence appuyés par la Banque mondiale ;

- avoir une expérience significative dans la prévention et le règlement des conflits dans le cadre de projets environnementaux et/ou de développement rural ;

- avoir une expérience significative dans la conduite des campagnes de sensibilisation sur les droits des femmes, la santé de la reproduction, basées sur l'IEC/CCC (Information-Education-Communication / Communication pour le Changement de Comportement) ;

- avoir une bonne connaissance de la législation nationale et du Cadre Environnementale et Social (CES) de la Banque mondiale en matière de VBG/AES/HS ;

- avoir une expérience avérée en communication, notamment avec les groupes défavorisés ;

- avoir une bonne connaissance de l'outil informatique en général, notamment des outils du Pack Office (Word, Excel, PowerPoint, Outlook) ;

- avoir une bonne connaissance du suivi des projets de développement et notamment des procédures et de la réglementation nationale congolaise, des procédures, des Normes Sociales et du Cadre Environnemental et Social de la Banque Mondiale ;

- avoir une connaissance des principes directeurs et éthiques qui gouvernent le travail avec les survivantes/ victimes des VBG et des bonnes pratiques dans la mise en œuvre des activités de prévention et lutte contre les violences basées sur le genre ;

- avoir une bonne connaissance des questions

de genre et de vulnérabilité ;

- Avoir une expérience des méthodes de collecte et d'analyse des données sur les VBG ainsi que dans l'analyse situationnelle des problématiques liées aux violences basées sur le genre

- Avoir une capacité à travailler en équipe, de proposer des solutions aux problèmes rencontrés et être enclin à réaliser de nombreuses missions de terrain dans des zones difficiles d'accès ;

- avoir une bonne connaissance des questions de genre et de vulnérabilité ;

- avoir une bonne expression orale et écrite en français ;

- avoir une bonne connaissance d'au moins une langue nationale (Lingala, kituba) constituée un atout ;

- avoir la capacité de travailler sous pression.

NB :

- Sauf dans le cadre des exceptions prévues par la loi, les candidats ayant déjà été admis à faire valoir leurs droits à la retraite au moment de postuler ne seront pas retenus. Ceci vaudra aussi pour les candidats atteignant l'âge de la retraite, soit au moment du recrutement, soit avant la fin de la première année du contrat.

- Tous les candidats fonctionnaires doivent noter que dans l'éventualité qu'ils sont retenus, ils ne pourront être recrutés qu'à condition qu'ils puissent prouver et/ou justifier qu'ils sont soit détachés ou mis en disponibilité par la fonction publique, et s'engagent individuellement dans le cadre de contrats de consultants individuels ;

- Pour assurer la non-perturbation de l'exécution des projets de développement, les candidats travaillant, au sein d'une unité de gestion de l'un des projets de développement financés par la Banque mondiale dont la date de clôture vient à terme dans l'année suivant la publication des présents termes de référence, ne sont pas autorisés ;

- Les candidatures féminines sont vivement encouragées.

IV-DEPÔT DES CANDIDATURES

Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et les termes de référence complets à l'adresse indiquée ci-dessous de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00 (heure locale).

Les dossiers de candidatures comprenant : une lettre de motivation, un curriculum vitae à jour et signé, incluant trois (03) références professionnelles, des copies de diplôme, des certificats de travail ou tout autre document justifiant de l'expérience et de la qualification pour le poste, doivent être déposés sous pli fermé ou envoyés par courrier électronique à l'adresse ci-dessous au plus tard le 27 mai 2026 à 16H00, heure locale avec la mention : « Recrutement d'un Spécialiste en Violences Basées sur le Genre, abus et exploitations Sexuels et Harcèlements Sexuels (VBG/AES/HS) pour le Projet PRACAC ».

Contact

Monsieur le Coordonnateur du Projet PRACAC

Rue Duplex n° 12 / Secteur Blanche Gomez

Tél. (242) 06 931 00 10/06 666 92 82

E-mail : pracaccongo@gmail.com

Centre-ville/Brazzaville-CONGO

Fait à Brazzaville, le 06 mai 2026

Le Coordonnateur,

Benoît NGAYOU

PATRIMOINE

La population exhortée à préserver l'héritage culturel

La deuxième édition du colloque-exposition itinérante sur les masques africains, initiée par la galerie-musée Makouiza, a eu lieu du 30 avril au 2 mai à l'Espace culturel Yaro, à Pointe-Noire. La population est appelée à valoriser le masque africain, méconnu du public et souffrant de plusieurs stéréotypes.

Historiens, chercheurs, élèves et étudiants... ont échangé pendant trois jours sur le thème « Le langage des masques ». Une rencontre qui a eu pour but de discuter et d'en tirer la substance que contiennent essentiellement trois masques congolais, à savoir Loango, Kota et Kwele. L'activité s'est inscrite dans le cadre du projet intitulé « Contribution au progrès de la connaissance et la recherche sur les arts antiques » qui est, depuis son lancement l'année dernière, un moyen de valoriser le masque africain, méconnu du public et souffrant de plusieurs stéréotypes.

« Afin de mettre fin aux nombreux préjugés dont les masques font l'objet, nous avons jugé opportun de créer ce cadre de connaissance de notre héritage culturel. Ce déficit informationnel ajouté à la stigmatisation des masques de la part de la frange importante de la société avec pour conséquence immédiate le manque d'affluence du public dans les musées,



Dilov Faouzikam Banzouzi, directrice du musée Makouiza, à l'ouverture du colloque/Adiac oubliant que depuis des millénaires, le masque traditionnel africain fait partie intégrante de notre univers social », a dit Dilov Faouzikam Banzouzi, directrice du musée Makouiza.

« De nos jours, les masques africains font l'objet de recherche anthropologique par de nombreuses institutions culturelles et scientifiques à travers le monde. Il est donc impératif de mettre à la disposition du public toutes ces données en vue de son

enracinement dans un monde de plus en plus globalisé. L'importance de la collaboration entre les communautés locales, les promoteurs culturels, les artistes spécialisés, les universitaires, chercheurs, historiens, enseignants, étudiants, structures culturelles devient évidente pour rechercher, documenter et archiver ce patrimoine pour une meilleure transmission des valeurs », a-t-elle précisé.

Pour Pierre Claver Mabilia, direc-

teur de l'Espace culturel Yaro, partenaire à l'activité et qui soutient l'initiative à travers le projet « Tudumukaanu » (Prenons l'envol) financé par l'Union européenne, « Nous pouvons faire plusieurs choses avec le masque. Il nous faut effacer la perception négative qu'ont les gens sur le masque si on veut assurer sa transmission aux générations futures, vulgariser son importance. C'est pourquoi, cette année, on a mis l'accent sur les enfants et les écoles qui vont passer visiter à tour de rôle l'exposition et seront sensibilisés ainsi au masque et à son importance ».

Frédéric Pambou, président honoraire du Centre d'études et de civilisation Loango, a fait, après la lecture d'un extrait de sa pièce de théâtre « Bouanga de tous les miroirs », une communication sur son oeuvre. Celle-ci révisite des us et coutumes Loango. Il a comparé plusieurs éléments et symboles contenus dans son oeuvre théâtrale à un certain nombre de

masques exposés. Les couleurs, les postures, les matériaux utilisés... sont autant d'éléments qui ont suscité son attention et sa curiosité. Les autres orateurs ont exposé sur les masques Loango, Kota et Kwele au cours du colloque.

Situé dans le troisième arrondissement, Tié Tié, la galerie musée Makouiza est un véritable trésor implanté en République du Congo avec plus de 3 000 objets d'arts anciens africains, des pagens en raphia et des faïences coloniales sans oublier plusieurs autres objets historiques et de valeur. Sa vision est de s'affirmer comme une institution de référence dans la conservation, la valorisation et la transmission de l'art africain. A l'horizon 2035, son objectif est de devenir un pôle d'excellence du patrimoine congolais dans le pays, dans la sous-région, avant de rayonner à l'échelle internationale à l'horizon 2040. Signalons que le thème mondial de la Journée mondiale des musées est « Le musée unit un monde divisé ».

Hervé Brice Mampouya



AVIS D'ANNULATION DE MARCHÉ

Il est porté à la connaissance des différents candidats ayant manifesté leur intérêt pour le marché relatif au recrutement du cabinet de consultants chargé d'élaborer la stratégie sectorielle de développement vert et résiliente du secteur des ports et de la navigation fluviale publié comme cité ci dessus que, ce marché est annulé pour budget non conséquent et sous estimé.

La procédure fera l'objet d'une autre relance et un nouvel avis à manifestation d'intérêt sera publié dans les mêmes canaux très prochainement.

Le Projet Régional d'Amélioration des Corridors de Transport Routier et Fluvial en Afrique Centrale (PRACAC) remercie l'ensemble des candidats pour l'intérêt manifesté pour ce marché.

Le Coordonnateur,

VENTE VILLA

- Vente d'un villa OCH prix 200 000 million de franc CFA
- Vente de quatre (04) appartement de deux chambres salon douche cuisine intérieur dans la rue Mossaka à Ouenze vers 753

Téléphone; 069126321 / 053924745

SOCIÉTÉ UBIPHARM-CONGO
Société Anonyme au Capital de 2.280.000.000 F.CFA
Siège social : Zone Industrielle de M'PILA BP 1118
BRAZZAVILLE
RCCM CG/BZV /06 B 34

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE

DU 29 MAI 2026

AVIS DE CONVOCATION

Les actionnaires de la société sont convoqués en **Assemblée Générale Mixte**, le vendredi 29 mai 2026 à 09 h 30 mn, dans la salle de conférence de PEFACO Hôtel Maya-Maya, Aéroport International de Brazzaville, Boulevard Denis Sassou Nguesso à Brazzaville (République du Congo), à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour ci-après :

À TITRE ORDINAIRE :

- Présentation du rapport du Conseil d'Administration sur la marche de la société durant l'exercice 2025 ;
- Présentation du rapport général du Commissaire aux comptes sur les états financiers annuels arrêtés au 31 décembre 2025 et sur la tenue des registres de transferts de titres ;
- Présentation du rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions réglementées visées aux articles 438 à 448 de l'Acte Uniforme OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE ;
- Approbation des états financiers annuels arrêtés au 31 décembre 2025 ; Quitus aux Administrateurs ;
- Affectation du résultat de l'exercice 2025 ;
- Renouvellement du mandat de trois (03) Administrateurs ;
- Pouvoirs en vue des formalités.

À TITRE EXTRAORDINAIRE :

- Rapport du Conseil d'Administration sur l'augmentation du capital social par incorporation des réserves ;
- Rapport du Commissaire aux comptes sur l'augmentation du capital social par incorporation des réserves ;
- Modification corrélative de l'article 7 des statuts ;
- Pouvoirs en vue des formalités.

L'accès à la réunion est ouvert à tous les actionnaires de la société. Ceux qui seraient empêchés peuvent se faire représenter par un mandataire de leur choix.

Les documents prescrits par la loi sont à la disposition des actionnaires au siège social de la société à Brazzaville (RÉPUBLIQUE DU CONGO) pendant les quinze jours qui précèdent la date de l'assemblée.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

GABON

Un Palais des congrès en hommage à Omar Bongo Ondimba

Le bâtiment multifonctionnel a été inauguré, le 3 mai à Libreville, par le chef de l'État gabonais, Brice Oligui Ngema, en présence de nombreux dirigeants africains, dont le Congolais Denis Sassou N'Gusso. Le Palais des congrès Omar-Bongo-Ondimba a été construit pour rendre hommage à l'ancien président et renforcer les liens internationaux.

Événement symbolique pour le Gabon, la cérémonie d'inauguration du Palais des congrès Omar-Bongo-Ondimba a réuni plusieurs invités venus assister au forum international de Libreville pour l'innovation et le développement. Parmi les invités d'honneur se trouvait le président de la République du Congo, Denis Sassou N'Gusso.

Le nouveau Palais des congrès Omar-Bongo-Ondimba, érigé dans l'enceinte de la Cité de la démocratie, traduit l'ambition de modernisation des autorités gabonaises. Ce joyau architectural s'intègre harmonieusement avec d'autres édifices emblématiques de la ville capitale, tels que le siège des Nations unies, le parc animalier, le musée, et la caserne militaire.

Le président gabonais a profité de cette occasion pour honorer des personnalités ayant contribué à ce projet monumental, en leur décernant des



distinctions honorifiques allant du grade de grand officier à celui de Grand-Croix dans

l'Ordre du mérite gabonais. La visite de Denis Sassou N'Gusso à Libreville a ainsi non

seulement renforcé les liens d'amitié entre le Congo et le Gabon, mais a également souligné

l'importance de la coopération entre les nations africaines.

Fiacre Kombo

LITTÉRATURE

Remise officielle du livre-mémoire consacré à Mgr Hervé Itoua

Une cérémonie exceptionnelle s'est déroulée le 3 mai à Paris, à l'occasion de la présentation et remise officielle du livre consacré aux analyses et témoignages sur l'héritage généré autour du personnage de Mgr Hervé Itoua, un pasteur visionnaire, père fondateur du diocèse de Ouessou. L'ouvrage, fruit d'un long travail de mémoire et de gratitude, est signé de deux prêtres de ce diocèse, les Pères Lys Mokoko et Chanel Motondo. Il est paru à la Collection Connaissances et savoirs de l'éditeur Publibook.

Pour la cérémonie dominicale, la salle affichait une affluence comble constituée par les personnalités de l'Église, de la culture et plusieurs membres de la diaspora, dont de nombreux fidèles. Tous s'étaient donné rendez-vous pour une belle et rare cérémonie qui a consisté à réunir prêtres, laïcs engagés, amis, membres de la diaspora. Henri Okemba, ambassadeur de la République du Congo en Italie, est venu à titre individuel. À ses côtés, Armand Remy Balloud-Tabawé, ministre conseiller à l'ambassade du Congo en France, ainsi que les évêques Jean Gardin et Abagna, sous la modération de l'ancien ministre Ouabari Mariotti.

L'ensemble des interventions avait une empreinte religieuse axée sur l'apostolat de Mgr Hervé Itoua. Chaque orateur a déposé sa pierre. Les Pères Lys Mokoko et Chanel Motondo ont raconté le pasteur de terrain, l'homme des pistes de la Sangha, le formateur exigeant et aimant. Ils ont salué un bâtisseur de paix, un homme de culture et de dialogue, puis témoigné de sa paternité exigeante envers les jeunes prêtres et de son zèle missionnaire en terre Sangha-Likouala.

Quant aux prises de parole des deux évêques, Gardin et Abagna,

et des abbés Suijes Samba et Thierry Dorel, elles ont permis d'évoquer Mgr Itoua, l'évêque de prière, d'annonce et de charité. Des interventions qui respiraient l'Évangile, la foi, la fidélité, le don total.

Pour sa part, le ministre conseiller, Armand Remy Balloud Balawe, a souligné l'esprit constructif de Mgr Hervé Itoua et mis en relief son rôle de pont entre les peuples et les cultures, saluant, par ailleurs, l'ouvrage écrit pour matérialiser son apostolat et relever son parcours d'homme.

Lors de cette cérémonie, arborant sa soutane et son bonnet rouge, Mgr Hervé Itoua avait une allure grave qui fera date. Sa voix posée a livré un enseignement d'une densité rare. Avec des brins de conseils offerts comme un testament, il a exhorté l'assistance à ne jamais se détacher de Dieu. « Restez greffés au Christ », a-t-il lancé. « C'est là notre force, notre joie, notre avenir », a-t-il ajouté. S'en sont suivis un silence, puis une ovation debout, respectueuse. À cet instant, l'expression de Mgr Hervé Itoua « Fondateur » a traversé la salle comme un refrain.

En effet, fondateur de paroisses



Armand Rémy Balloud-Tabawé, ministre conseiller, lors la présentation de l'ouvrage dédié à Mgr Hervé Itoua/DR

au fond de la forêt, fondateur de structures de formation, fondateur de vocations, Mgr Itoua a posé des fondations invisibles dans les cœurs. Le livre en témoigne. Mgr Hervé Itoua a semé. D'autres moissonnent.

Dans sa vie, Mgr Hervé Itoua n'a pas cherché les honneurs ; il a cherché les âmes. Et ce 3 mai 2026 à Paris, l'Église et les fidèles, réunis autour d'un livre, n'ont fait que

rendre à son apostolat ce qu'il a lui-même reçu de Dieu.

Comme l'a écrit l'ambassadrice Rosalie Kama Niamayoua dans la préface du livre, l'évêque fondateur demeure l'apôtre. Et l'apôtre continue de parler, à travers ceux auxquels il a su engendrer la foi.

La séance de dédicace du livre par les révérends Pères Lys Mokoko et Chanel Motondo, suivie d'un verre d'amitié offert aux participants, a

clos la cérémonie après le mot de remerciement de Jean Pierre Benga.

À propos de cet ouvrage, les auteurs rendent hommage à Mgr Hervé Itoua, premier évêque du diocèse de la Sangha-Likouala (1983-2006), en République du Congo, et éclaire son action pastorale et missionnaire exceptionnelle. Avec persévérance et foi, il a fondé une Église locale où le Christ rejoint et éclaire toute culture, marquant profondément le peuple sanghanais et likoualien par son charisme, sa fraternité et sa vision missionnaire. À travers témoignages et analyses, l'ouvrage explore la vie humaine, spirituelle et apostolique de Mgr Itoua, mettant en lumière son héritage institutionnel, son engagement social, et son leadership pastoral. Son parcours constitue un véritable laboratoire d'expérience pour comprendre le travail pastoral bien fait et l'importance de transmettre cet héritage aux générations futures. Un récit d'inspiration, de gratitude et de mémoire, célébrant un serviteur de Dieu qui a considéré la Sangha et la Likouala comme des terres sacrées à chérir et à faire rayonner.

Marie Alfred Ngoma